



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1890 MARDI 17 DÉCEMBRE 2013

**ASSEMBLÉE NATIONALE****Les députés inspectent les chantiers de logements sociaux**

Après les infrastructures sportives en construction à Brazzaville dans la perspective des Jeux africains de 2015, les députés membres de la commission Économie et finances mettent désormais leur cap sur des chantiers de logements sociaux à Brazzaville. La mission parlementaire de contrôle a visité hier les chantiers en cours d'exécution au Camp Clairon, dans le centre de Brazzaville où se construisent 301 logements dans le cadre d'un projet qui en prévoit mille ainsi que des locaux commerciaux.

Page 3

**CENTRAFRIQUE****Michel Djotodia appelle au dialogue**

Après avoir limogé, dimanche, trois membres de son gouvernement, le président de la transition en République centrafricaine, Michel Djotodia a prôné le dialogue avec tous les protagonistes de la crise actuelle dans son pays.

« Je suis pour la paix et je veux que les Centrafricains et les Centrafricaines s'entendent, que les fils et les filles de Centrafrique s'asseyent et discutent », a-t-il notamment plaidé.

Page 9

**FOOTBALL/COUPE DE LA CEMAC****Les Diables rouges en demi-finales**

L'équipe nationale du Congo affrontera mercredi en demi-finale l'équipe gabonaise. Les Diables rouges ont occupé la deuxième place de leur groupe après la défaite hier par tirs aux buts face à la République centrafricaine (4-5), le score était nul (0-0) à la fin du temps réglementaire. L'autre demi-finale de cette 8<sup>e</sup> édition de la Coupe de la Cémac opposera la RCA au Cameroun.

**ÉDITORIAL****Élections**

Page 2

**Sécurité publique****Le colonel Marcel Ntsourou s'est rendu**

La Force publique au moment de l'interpellation du colonel Marcel Ntsourou

Après avoir tenté de résister avec l'appui de ses partisans, le colonel Marcel Ntsourou s'est finalement rendu à la force publique hier en fin d'après-midi. La perquisition conduite à son domicile tôt le matin s'était muée en une traque qui

a duré entre 11 heures et 17 heures, faisant sans doute de nombreuses victimes dans les deux camps.

La force publique déplore notamment la mort d'un soldat du Groupe-ment aéroporté et d'un policier alors que le bilan

chez les partisans de l'ancien Secrétaire général du conseil national de sécurité serait plus lourd.

Les échanges de tirs au quartier général des Forces armées congolaises où se trouve le domicile du colonel Ntsou-

rou ont semé la peur parmi la population. Des mouvements de personnes ont été signalés au point qu'on pouvait littéralement jouer au ballon le long des avenues du centre ville désertées par les usagers.

Page 5



## ÉDITORIAL

## Élections

L'année 2014, qui s'avance à grands pas, sera pour le Congo une année décisive à tous égards. Sur le plan social, elle devra, en effet, traduire en avancées concrètes les progrès réalisés sur la voie du développement durable ; sur le plan économique, elle devra permettre de tirer un réel profit des vastes travaux d'infrastructures réalisés depuis quinze ans ; sur le plan politique, enfin, elle devra consolider par les élections locales les institutions qui ont permis au pays de retrouver sa cohésion et sa sécurité.

Si dans le domaine social et économique la poursuite du grand mouvement amorcé au début de ce nouveau siècle ne fait de doute pour personne, il en va différemment dans le domaine politique où l'on ne sait toujours pas à quelle date se déroulera le scrutin que la nécessaire remise en ordre des listes électorales a retardé de plusieurs mois. Et cette ignorance commence à nourrir dans l'opinion des frustrations qui se manifestent de diverses façons, facilitant grandement la tâche de l'opposition dans son travail de contestation de l'action publique.

À deux semaines très exactement du début de l'année prochaine, il serait bon que les Congolais sachent à quoi s'en tenir sur le calendrier électoral des douze prochains mois. D'abord, bien sûr, parce que la bonne marche des institutions en dépend, ensuite parce que le retard pris dans l'organisation des élections locales risque de dégrader l'image acquise par le Congo d'une démocratie responsable, en voie de consolidation.

Entendons-nous bien sur ce point : les pouvoirs publics ont eu raison de lancer l'opération dite du « recensement administratif spécial » qui a permis de vérifier sur toute l'étendue du territoire l'identité des citoyens et des citoyennes en âge de voter ; s'ils ne l'avaient pas fait, on peut être certain que les consultations à venir auraient été contestées de mille et une façons. Mais le temps passant et passant vite, il convient de conclure l'opération dans un délai raisonnable afin que chaque électeur, chaque électrice sachent quand et comment ils pourront se prononcer.

Le temps n'est-il pas venu, pour les plus hautes autorités de la République, d'informer les citoyens congolais sur cette question ?

Les Dépêches de Brazzaville

## ÉLECTIONS LOCALES

## Le RDD lance un appel à candidatures

**Pour préparer au mieux les élections locales en vue, le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), qui ne veut pas être pris de court par les délais, a lancé un appel à candidatures, le 13 décembre à Brazzaville, au cours d'une réunion de sensibilisation des membres du de la commission préparatoire des élections locales, avec les responsables des sections de tous les arrondissements de Brazzaville.**

Au cours de cette réunion politique dirigée par Stanislas Ibata, secrétaire national chargé des élections et du marketing politique, président de la commission préparatoire des élections locales, les membres du RDD ont abordé l'unique point saillant. Il s'est agi, pour cette commission, de non seulement informer les responsables des sections de l'ouverture officielle candidatures, mais surtout de les instruire de commencer à recenser les intentions de candidatures afin de transmettre les listes le plus rapidement possible à la direction du parti. En conséquence, un délai buttoir

de deux semaines a été accordé à chaque section qui devra faire parvenir les listes aux instances habilitées pour examen et validation. « Nous sommes une commission chargée de préparer et de lancer les appels à candidatures, de centraliser les dossiers et de présélectionner ceux qui ont l'intention de se présenter à cette élection. Il est donc question que nous communiquions de temps en temps avec eux pour qu'ensemble nous partagions la même compréhension du processus afin qu'il n'y ait pas de frustration parmi nous », a assuré Stanislas Ibata.

Tout membre du RDD peut postuler à cette élection, à condition de remplir les critères de sélection établis par la direction du parti, entre autres, être engagé pleinement au sein parti, en aimant et travaillant pour lui ; être âgé d'au moins 18 ans, conformément à la loi électorale ; être à même de constituer et financer sa candidature avant que le parti n'intervienne, s'il y a lieu. Le candidat qui défendra les couleurs du RDD doit en plus avoir un ni-

veau d'instruction appréciable, capable de comprendre en premier lieu le fonctionnement du parti et d'un parlement local auquel il aspire. Pour être validée, la liste des candidats doit impérativement tenir compte du quota des femmes, soit trois femmes minimum sur une liste de treize. Dans les divers, les membres du parti de Joachim Yombi Opango ont abordé le point sur le recensement administratif spécial en cours. Ils n'ont, malheureusement pour la crédibilité de leur parti, pas voulu émettre leur appréciation à mi-parcours de l'opération : « Nous avons engagé nos militants dans le recensement administratif spécial et leur avons demandé de produire à chacun un rapport à mi-parcours, afin que la direction politique soit à mesure de donner son appréciation. Car un parti politique responsable comme le RDD ne peut apprécier une telle opération que sur la base d'éléments crédibles, reçus de bonne source », a conclu Stanislas Ibata.

Firmin Oyé

## ÉLECTIONS 2014

## Les journalistes se forment en monitoring des médias

**Dans la perspective des élections locales 2014, plusieurs journalistes exerçant à Brazzaville se formeront sur le monitoring des médias, autour de la méthodologie BRIDGE, acronyme qui signifie « renforcement des ressources en matière de démocratie, de gouvernance et d'élections ».**

Ces hommes et femmes évoluent dans différents médias : la radio, la télévision, la presse écrite et électronique locale. Ces journalistes appartiennent à presse nationale ou internationale, publique ou privée. D'autres font partie des médias associatifs, communautaires et confessionnels.

Peu d'opportunités officielles ont été observées pour un perfectionnement professionnel complet dans le domaine de l'administration électorale. Face à cette situation, les institutions internationales ainsi que le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) ont mis au point le projet BRIDGE.

« En tant qu'intermédiaires entre, d'un côté, les électeurs et de l'autre, les candidats et les partis politiques, les journalistes sont un relais essentiel. Ce dernier doit aller dans le sens de la recherche de la vérité(...) une infor-

mation erronée peut fausser une élection, nous le savons et surtout peut engendrer des situations déplorables et regrettables », a déclaré le président du conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, à la cérémonie officielle, annonçant le séminaire BRIDGE.

Selon le représentant résidant par intérim du PNUD, Eloi Kouadio IV, le BRIDGE vise à placer les élections dans le contexte de la gouvernance et de la démocratie. Il se présente comme le cours de développement professionnel le plus complet qui existe en administration électorale, utilisant une méthode pédagogique pour adultes.

En effet, il permet d'accroître les compétences, les connaissances et la confiance en soi aussi bien des professionnels en matière électorale que des principales parties prenantes au processus électoral.

Il se dégage que la liberté de l'information et de la communication est fondamentale à toute démocratie, mais il est encore bien peu d'hommes qui en connaissent les droits et leurs limites. L'appât du gain, le défaut d'ordre, l'oubli des droits peuvent laisser se prononcer l'arbitraire à travers, en-

tre autres, des pamphlets, des diatribes incendiaires qui se donnent à bon marché. La tendance devient de plus en plus abusive.

Face à ce challenge, le PNUD se dit disposé à accompagner les efforts de professionnalisation des journalistes en vue de doter le Congo d'une presse libre mais responsable.

Ainsi, l'ambition du conseil en organisant le séminaire avec l'appui du PNUD, est d'aider les journalistes à aborder et à couvrir cette période dans les meilleures conditions, et à améliorer aussi l'offre de leurs services et de leurs prestations. « Il est primordial que les journalistes soient formés, aient des repères professionnels et déontologiques pour diffuser une information juste et équilibrée sur les candidats, les programmes, le processus électoral, et donnent à chaque citoyen les clefs nécessaires pour appréhender les valeurs de la démocratie, comprendre les enjeux du scrutin et définir librement son vote », a expliqué Philippe Mvouo.

Profitant de l'occasion, il a rassuré que son organe n'est pas un gendarme et que la sanction est pédagogique.

Nancy France Loutoumba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali  
Politique : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa  
Société : Lucien Dianzenza  
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole  
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou  
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris  
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie : Martial Mombongo  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia  
Assistante de direction : Sylvia Adhdas  
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngonu

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola  
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel  
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma  
Assistante : Laura Ikambi  
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France  
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80  
[www.lagalericongo.com](http://www.lagalericongo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)  
38 rue Vaneau 75007 Paris  
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## EMPLOI

# Une grille salariale incitative est souhaitée dans les entreprises privées

Ouverte le 11 décembre, la deuxième édition de Foire de l'emploi et des métiers du Congo (Femco), placée sous la direction de la directrice générale de Class'Expo, Paule Sassou-N'Guesso, s'est clôturée le 13 sur une note de satisfaction émaillée de quelques recommandations. À l'occasion, des prix d'une valeur allant de 1 million à 10 millions FCFA ont été attribués aux lauréats du concours intitulé « la micro-fiance performante. »

Initiée et mise en œuvre par la société Class'Expo, la deuxième édition de la Femco a été organisée sous mandat du ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'emploi sur le thème « Entrepreneuriat ». Trois jours durant, les demandeurs d'emplois, les étudiants et chercheurs venus en masse à cette foire ont eu des échanges fructueux avec les employeurs à travers de nombreux ateliers pratiques et expositions organisés à cet effet.

En ce qui concerne la formation, les participants ont appris les fondamentaux qui constituent les premiers éléments qui entrent en compte dans le processus de la recherche d'emploi. Il s'agit notamment de la manière de rédiger un curriculum vitae et une lettre de motivation. Ils ont aussi appris, par la même occasion, de nouvelles méthodes de conception du

business plan, du bilan en entreprise et des comptes de résultats. La deuxième édition de la Femco a débouché par série de recom-

d'instaurer une grille salariale incitative dans les entreprises ; le respect de la réglementation du travail dans les entreprises ; la

sité Marien-Ngouabi pour la formation des cadres supérieurs dans les domaines liés au pétrole et aux métiers du bâtiment. De

abusifs ; encourager l'embauche après deux contrats de durée déterminée successifs dans la même entreprise ainsi que favoriser l'accès des jeunes filles aux formations qualifiantes.

Des prix attribués aux lauréats Par ailleurs, pour encourager les jeunes dans leurs initiatives, un concours dénommé « la micro-entreprise performante » a été organisé sur la base de quatre critères : la réalité de l'activité, le choix du secteur, le potentiel de croissance de l'activité et la qualité des arguments de motivation de l'entrepreneur.

À l'issue du concours, cinq jeunes postulants ont gagné le prix d'encouragement d'une valeur de 1 million FCFA ; deux ont arraché le prix du mérite et bénéficié de 3 millions FCFA ; une jeune fille a raflé le prix spécial du jury, d'une valeur de 5 millions FCFA. De plus, un jeune a gagné le prix du président de la République d'une valeur de 10 millions FCFA.

Ouverte par le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'emploi, Serge-Blaise Zoniaba, en présence de plusieurs autres membres du gouvernement, la deuxième édition de la Femco a été clôturée par le directeur général de l'Office national de l'emploi et de la main-d'œuvre, André Nianga-Élenga.

Firmin Oyé



Quelques membres du gouvernement (en avant plan) à la cérémonie d'ouverture

mandations à l'endroit des pouvoirs publics.

Des recommandations

Les participants demandent aux pouvoirs publics, entre autres,

mise en place d'un fond spécial en vue de créer une maison de l'emploi au Congo ; l'encouragement des grandes entreprises à travailler en collaboration avec l'univer-

même, les participants demandent à l'État de veiller au respect scrupuleux de l'esprit de la convention collective, question de lutter contre les licenciements

## VIE DES PARTIS

## Le P.C.T et Le R.D.D évaluent leur accord de partenariat

Le Parti congolais du travail (P.C.T) et le Rassemblement pour la démocratie et le développement (R.D.D) ont fait le bilan de leur accord politique en son article 8.

La séance de travail entre les deux formations politiques a eu lieu le 16 décembre à Brazza-

ville. Les deux organisations ont également abordé les questions liées aux prochaines élections locales.

Le PCT et le RDD ont aussi évoqué les problèmes sociaux notamment ceux liés à la santé des populations, à l'enseignement, à l'immigration, etc. « Nous avons

*l'obligation de nous retrouver constamment pour faire l'évaluation du chemin parcouru, voir comment nous gérons nos relations de partenariat. », a déclaré le chargé à l'organisation et à la mobilisation du R.D.D, Victor Oniongo Itendy, représentant le secrétaire général empêché.*

Au cours de cette séance de travail, le P.C.T et le R.D.D ont noté les points positifs et négatifs, notamment la non participation du R.D.D dans les institutions du pays et dans les hautes fonctions de l'administration publique. Les deux formations politiques ont promis d'examiner ces points lors des prochaines rencontres. Elles ont passé l'éponge sur les contradictions survenues entre les deux partis politiques lors des élections législatives de 2012.

Jean-Jacques Koumbemba

## LOGEMENTS SOCIAUX

## Les députés interrompent leur visite des chantiers à la Cité du camp Clairon

Dirigée par Maurice Mavoungou, la commission Économie et Finances de l'Assemblée nationale a effectué une mission de contrôle, le 16 décembre à Brazzaville, des chantiers relevant du ministère de la Construction et de l'Habitat. Au départ, la commission avait prévu de visiter les chantiers de la Cité du Clairon et des logements sociaux de Bacongo. Une fois sur les lieux pour inspecter les chantiers en cours d'exécution, les députés n'ont pu achever leur mission à cause de tirs d'armes légères. Ainsi, cette visite a été écourtée en raison de la situation de trouble qui a régné à Brazzaville depuis dimanche. Lundi matin, les alentours de la Cité du Clairon étaient considérés comme l'épicentre de l'offensive militaire. S'agissant de cette Cité, il est prévu la construction de 1.000 logements et locaux commerciaux, dont 301 logements en cours de réalisation. Ce premier bloc sera livré en février 2014. Les travaux de la seconde partie démarreront en novembre prochain. Parmi les futurs bâtiments, il y aura 20% de logements de standing élevé, 70% de logements sociaux modestes, le reste étant réparti entre galeries, parcs, jardins et autres.

À Bacongo, un programme de 280 logements sociaux est en cours d'exécution. Des travaux de construction de logements sociaux s'exécutent également à Oyo, Owando, Kindamba, Kinkala et à Pointe-Noire.

Josiane Mambou Loukoula



La séance de travail entre les deux formations politiques





## Recherche pour son client Important groupe mondial en plein développement, Leader dans la logistique et le transport, 4 cadres de haut niveau pour des postes évolutifs

### 1) Responsable administratif et financier

(Brazzaville)  
Réf : RAFBZ/2013-12 / KACC

Basé à Brazzaville, sous la responsabilité du Directeur d'Agence, vous êtes en charge de tous les aspects administratifs et financiers de l'activité

Vos missions principales seront :

- Assurer la fiabilité des comptes
- Garantir le processus financier et le respect des procédures groupe.
- Mettre en place les outils de contrôle de gestion opérationnel, et participer à l'amélioration de la rentabilité des différentes activités
- Gérer les flux de trésorerie en relation avec le siège de Pointe Noire.
- Manager l'équipe comptable et de recouvrement
- Vérifier l'exhaustivité de la facturation et la qualité de la facturation
- Assurer le reporting attendu auprès de la direction de l'agence
- Faire le lien avec les autres services du siège pour toutes les activités dont vous aurez la charge

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes à l'aise dans le domaine financier, administratif, et ressources humaines, vous souhaitez vous impliquer dans une équipe à taille humaine.

Issu de formation Supérieure type Ecole de commerce ou Master en comptabilité /gestion, vous êtes rigoureux, impliqué et disposez d'une bonne capacité d'analyse. Vous pratiquez la bureautique sans souci (Pack Office) et votre expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire atteste de vos qualités managériales et de votre forte capacité de travail.

### 2) Responsable achats et services généraux

(Pointe Noire)  
Réf : RASG/2013-12/ KACC

Sous la responsabilité du directeur administratif et financier, vous êtes chargé de superviser le processus achat, ainsi que les activités des services généraux

Vos missions principales seront :

- 1) Concernant les services généraux
  - Manager les équipes
  - Entretien des actifs de la société
  - Répondre efficacement aux demandes des opérationnels, tout en optimisant les dépenses,
  - Organiser les appels d'offres et l'étude des devis présentés par les prestataires, suivant les demandes des clients internes,
  - Préparer, superviser et suivre les chantiers et travaux en cours,
  - Assurer l'entretien et la maintenance des logements et différents bâtiments du groupe,
  - Vérifier la conformité et la qualité des produits livrés et des prestations fournies
  - Suivre et évaluer les fournisseurs et les sous traitants, dans le respect des règles du groupe

2) Concernant les achats

- Préparer et lancer les appels d'offres en lien avec le service juridique (si besoin)
- Négocier les achats avec les fournisseurs pour le compte de la société, en s'assurant que les achats réalisés s'effectuent selon le principe du meilleur rapport qualité /prix
- Être le relai et le contact avec la centrale d'achats au siège
- S'assurer du respect des normes du groupe par les fournisseurs sélectionnés

Qui êtes vous ?

De formation supérieure (Bac +4/5 ingénieur ou généraliste dans les domaines liés au BTP / immobilier/services généraux) vous êtes intègre et de bonne moralité : vos excellentes références l'attestent. Riche d'une expérience similaire de 3 ans minimum, vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office). Soucieux des intérêts de votre entreprise, vous saurez négocier au mieux pour optimiser ses achats. Conscient de l'importance du patrimoine du groupe, vous agirez en conséquence pour en assurer l'entretien, et en maintenir la durée de vie.

### 3) Directeur Comptable

(Pointe Noire)  
Réf : DCPN/2013-12 / KACC

Sous la responsabilité du Directeur Administratif et financier, vous êtes en charge de tous les services assurant l'activité comptable du groupe (3 sociétés, 30 agents) : Comptabilité générale, comptabilité fournisseurs, Trésorerie, caisse, débour, facturation interne ...

Vos missions principales seront :

- Manager les différentes équipes de la Direction comptable
  - Comptabilité fournisseurs,
  - Comptabilité clients,
  - Trésorerie,
  - Caisse,
- Garantir le processus comptable et le respect des procédures groupe, des délais ainsi que la fiabilité des chiffres.
- Gérer et optimiser les flux de trésorerie suivant les objectifs définis par la Direction générale
- Suivre, vérifier et contrôler l'activité des équipes en place : facturation, trésorerie, caisse, ...
- Assurer la relation avec les commissaires aux comptes et les banques
- Superviser la préparation de la liasse de consolidation, suivre et optimiser le plan de financement

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), vous êtes très à l'aise dans le domaine comptable, et vous pratiquez la bureautique sans souci (Pack Office). Issu de formation Supérieure type Ecole de commerce ou Master en comptabilité /gestion, vous êtes rigoureux, impliqué et disposez d'une bonne capacité d'analyse.

Votre expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire atteste de vos qualités managériales et de votre forte capacité de travail. Une expérience en cabinet de CAC/Audit serait un plus.

La pratique de l'Anglais serait un atout dans votre dossier

### 4) Crédit Manager Adjoint

(Pointe Noire)  
Réf : CMA/2013-12 / KACC

Sous la responsabilité du Crédit Manager, au sein de la direction financière, votre rôle est de maîtriser et gérer les encours clients, de les optimiser selon les règles et la stratégie définie par l'entreprise, tout en conseillant les exploitants pour les sensibiliser au Crédit Management.

Vos missions principales seront :

- Définir les plafonds, limites de crédit et délais de règlement aux clients, en étroite collaboration avec la Direction commerciale,
- Etudier, proposer, mettre en place et suivre les indicateurs clés du Crédit Management
- Organiser mensuellement le Comité Crédit
- Être force de proposition pour rationaliser les procédures de facturation interne/externe
- Organiser et assurer la formation des équipes de recouvrement ainsi que celles des exploitants
- Optimiser le DSO (délai recouvrement client)
- Transmettre les dossiers contentieux au service juridique si besoin et les suivre,
- Assurer le reporting et le transmettre dans les délais

Qui êtes vous ?

De nationalité congolaise (République du Congo), rigoureux, à l'aise avec les chiffres, diplomate ayant le sens de la négociation, vous développez de grandes qualités relationnelles et savez vous adapter à chacun de vos interlocuteurs.

Vous pratiquez sans souci la bureautique (Pack Office), vous savez exploiter des bases de données et travailler avec différents types d'interlocuteurs pour assurer votre activité : commerciaux, financiers, juristes, informaticiens ...

Votre expérience d'au moins 5 ans (finances, comptabilité, recouvrement, audit et management) vous confère les atouts fondamentaux pour rejoindre notre équipe, mais aussi vous permettra, de former vos collaborateurs afin de les amener au niveau attendu.

La pratique de l'Anglais est indispensable

Vous vous reconnaissez dans un de ces profils ?

Contactez nous, uniquement par mail, en précisant la référence du poste recherché, à l'adresse suivante [kacc.carriere@yattoo.com](mailto:kacc.carriere@yattoo.com), **avant le 5 janvier 2013**  
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation (+ copie du dernier diplôme en pdf).

**NB : les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail seront automatiquement écartées du processus**

## Idées-forces, sujets en débat

**Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.**

□ « *Nous promettons aujourd'hui de continuer à promouvoir la tolérance et une société multiraciale dans notre pays, et de construire une Afrique du Sud qui appartienne vraiment à tous* »

Jacob Zuma, Président sud-africain,  
le 15 décembre à Qunu,  
lors de l'ultime adieu à Nelson Mandela

□ « *Je suis prêt à discuter non seulement avec les "anti-balaka" (anti-machette, NDLR) mais aussi avec tous ceux qui sont épris de justice et de paix, je suis prêt à tendre la main. Ce que nous vivons aujourd'hui, c'est l'accumulation de tous les conflits depuis trente ans* »

Michel Djotodia, président de Transition  
de la Centrafrique, le 16 décembre 2013  
sur Radio France internationale.

□ « *Pendant trente ans, il y a eu un certain nombre d'opérations militaires françaises en Centrafrique. C'était tantôt pour soutenir un dictateur; tantôt pour le renverser. Aujourd'hui, c'est pour sauver des vies humaines, c'est toute la différence* »

François Hollande, président français,  
lors de son séjour en Guyane

□ « *Il est primordial que les journalistes soient formés, aient des repères professionnels et déontologiques pour diffuser une information juste et équilibrée...* »

Philippe Mvouo, le 16 décembre à Brazzaville  
lors d'un séminaire des journalistes sur le monitoring.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### Une perquisition tourne à l'affrontement chez le colonel Marcel Ntsourou

Hier, jusqu'en début d'après-midi, des tirs sporadiques à l'arme légère étaient entendus du côté du quartier général des Forces armées congolaises où les unités de la force publique cernaient toujours le domicile du colonel Marcel Ntsourou, ancien secrétaire général du Conseil national de sécurité.

Des coups de feu, nourris, étaient par contre entendus en fin de matinée, résultant des affrontements entre les partisans armés du colonel Ntsourou, une centaine d'après des témoins, et la force publique qui s'était déployée la veille autour de la résidence de l'officier.

Un vent de panique a soufflé sur Brazzaville entraînant un déplacement des populations, alors que les administrations, commerces et marchés avaient fermé.

Dans un communiqué de presse, la direction générale de la Police a indiqué que des bandits armés avaient attaqué une patrouille de police, le 15 décembre, dans le quartier du Plateau des 15 ans à Moungali, avant de trouver refuge au domicile du colonel Ntsourou. Les mêmes éléments auraient ensuite résisté, les armes à la main, à la perquisition ordonnée par le procureur de la République, d'où la riposte de la force publique.

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE**

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans la journée d'hier 15 décembre 2013, une patrouille de police a été attaquée par des bandits armés au quartier Plateau des 15 ans, à Brazzaville.

L'enquête ouverte a conduit à établir l'existence des véhicules ayant participé à l'attaque, au domicile du Colonel **Marcel NTSOUROU**.

Le Procureur de la République saisi a délivré une réquisition aux fins de perquisition au domicile du commanditaire.

Les Officiers de police judiciaire commis à cette mission n'ont pu y accéder, mais ont plutôt essuyé des coups de feu nourris à l'arme légère et à l'arme lourde de la part d'éléments armés présents sur les lieux.

Il s'agit d'un cas flagrant de création et d'entretien de milices, fait puni par la loi.

La Force Publique agissant dans le cadre de la légitime défense s'est vue dans l'obligation de riposter, afin d'imposer la réalisation de la perquisition.

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE  
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
DE BRAZZAVILLE  
PARQUET DU  
PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE  
N°2516 / C.A.B/ T.G.I/ P.R

RÉPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès



### REQUISITIONS AUX FINS DE PERQUISITION

Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;

Vu l'enquête de flagrance ouverte contre le nommé X ;

Vu la lettre en date du 16 décembre 2013 de Monsieur le Directeur de la Police Judiciaire ;

Attendu que l'article 79 du code de procédure pénale dispose que « les perquisitions sont effectuées dans tous les lieux où peuvent se trouver les objets dont la découverte serait utile à la manifestation de la vérité » ;

Qu'en l'espèce, pour obtenir et conserver les indices pouvant conduire à la manifestation de la vérité une perquisition paraît utile ;

Qu'il convient de permettre aux officiers de police judiciaire de procéder à une perquisition de tous les lieux où qu'ils jugent opportuns pour parvenir à la manifestation de la vérité ;

### EN CONSEQUENCE

Vu ce qui précède, requiert qu'il plaise aux officiers de police judiciaire en charge de ladite enquête perquisitionner tous endroits où ils peuvent obtenir les indices utiles à la manifestation de la vérité ;



Fait au Parquet, le 16 décembre 2013

Le Procureur de la République  
André GALAËR  
MAGISTRAT  
Procureur de la République Près  
le Tribunal de Grande Instance  
de Brazzaville





# 0%

## Alcool

Le plaisir sans limites !

Déjà disponible chez :



**Casino**  
supermarchés

Park 'n' Shop

Et au :

05 700 02 20



**AGRO-SANTÉ**  
Une alimentation saine pour tous

4 rue Antonetti Imm. 1er étage Plateau Ville - Centre Ville  
Tél : 05 700 02 20 - Email : info@agro-sante.com  
Web : www.agro-sante.com  
Brazzaville / CONGO



**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com



**hp**  
GOLD PARTNER

**Ordinateur portable HP COMPAQ**

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



# 225.000

FCFA \*HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com



## Promo de Décembre en consos Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024

à 19 500 FCFA



Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010

à 29 900 FCFA



Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570

à 8 950 FCFA



Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

# AMIC

## Télécom

**Fournisseur d'accès Internet**

Installez l'internet + un routeur Wifi à

## 149,000 FCFA

gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.

**Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo**  
**Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81**  
**Email: Support@amc-telecom.com**



**Assurances et Réassurances du Congo**

**40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE**  
**1973 - 2013**



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés.  
Assurances et Réassurances du Congo  
A Brazzaville : 222 01 40 87 - A Pointe-Noire : 222 94 12 00. Et chez tous nos agents généraux.

40

ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

**Entreprise régie par le code CIMA**

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg



## RÉGION DES GRANDS LACS

# Quel avenir pour le Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes ?

Mis en place en 2010, le Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des Grands Lacs basé à Kinshasa, en RD-Congo, est considéré comme une organisation de référence pour la base de données des femmes. Mais la structure peine à démarrer ses activités par manque de financement.

Préoccupées par cette situation, la présidente du conseil d'administration de cette organisation régionale, Jaynet Kabila, et la ministre du Genre, de la Famille et de l'Enfant de RDC, Gèneviève Anagosi-Kasongo, ont eu une séance de travail le 13 décembre à Brazzaville, avec la ministre de la Promotion et de l'Intégration de la femme au développement du Congo, Catherine Embondza-Lipiti. La rencontre a été dominée par la contribution du Congo-Brazzaville dans le fonctionnement de cette institution qui entend démarrer ses activités dès le mois de janvier prochain.

Selon les textes de création du centre, chacun des onze pays membres de la région des Grands Lacs doit verser annuellement 68 000



Les deux parties pendant la séance de travail. (© Adiac)

dollars pour un budget global d'environ 680 000 dollars. « Il faut que le centre commence ses activités en 2014, actuellement c'est notre gouvernement qui soutient et finance le centre, mais pour payer le directeur général que nous venons de recruter et faire fonctionner le centre, nous avons besoin des cotisations des pays membres », a expliqué Jaynet Kabila, annonçant que la RDC avait accepté de financer à hauteur de 150 000 dollars.

La ministre congolaise de la Promotion de la femme a, de son côté, assuré à la délégation de la RDC que le gouvernement du Congo-

Brazzaville avait, à travers son budget élaboré pour 2014, prévu une ligne concernant sa contribution pour le fonctionnement du centre régional. « L'arrivée de la ministre nous a réconfortés et donné l'occasion d'informer le public qui ne connaissait pas l'existence d'un centre qui se trouve au niveau de la maison de la femme. J'ai assuré à ma collègue que la ligne existait et que nous n'attendions plus que la mise en œuvre du budget 2014 », a indiqué Catherine Embondza-Lipiti. Elle a également rappelé que le Congo disposait d'un Centre de recherche, d'information, de docu-

mentation sur les femmes depuis 1999 qui constitue d'office une antenne directe du Centre régional. D'après elle, la création du Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des Grands Lacs trouve sa justification dans le fait que la prise en compte du genre dans les processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques nationales est un élément primordial pour la construction de la paix dans la région. « Nous osons croire que le centre régional fournira aux États membres les don-

nées qui nous permettront d'intégrer les besoins spécifiques et les intérêts stratégiques des filles et femmes qui sont très peu pris en compte dans les processus de prévention et de résolution des conflits ainsi que dans la reconstruction postconflit », a déclaré Catherine Embondza-Lipiti, se réjouissant du recrutement du directeur général du centre régional qui marque le lancement effectif des activités.

La porte ouverte Gèneviève Anagosi-Kasongo s'est, quant à elle, félicitée de l'assurance de sa collègue pour s'acquitter de l'engagement de son pays. « Je crois que nous avons forcé une porte tout à fait ouverte parce qu'avant même que nous puissions arriver, elle avait déjà pris des dispositions auprès des instances indiquées pour que la contribution du Congo-Brazzaville soit également disponible dans un bref délai », s'est-elle réjouie.

Rappelons qu'après Brazzaville, cette délégation se rendra tour à tour en Tanzanie, au Burundi, au Kenya et en Ouganda pour solliciter la contribution de chacun de ces États membres.

Parfait-Wilfried Douniama

## ÉMIGRATION

## L'octroi du visa d'entrée supprimé à la frontière du Congo

Le gouvernement congolais a décidé, dans une circulaire signée le mois dernier par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond-Zéphirin Mboulou, de la suppression de l'octroi du visa d'entrée à la frontière de la République du Congo. « Il est désormais interdit d'octroyer le visa d'entrée sur le territoire national, à l'arrivée, à toute personne ne l'ayant pas obtenu depuis le point d'embarquement. Tout contrevenant doit être systématiquement refoulé dans le même vol d'embarquement », précise la circulaire. En effet, tout visa d'entrée en République du Congo doit dorénavant, poursuit la note, être demandé et obtenu dans la représentation diplomatique ou consulaire du Congo la plus proche du pays de départ des impétrants. « Cette disposition qui tient compte des accords et conventions signés par la République du Congo ne doit souffrir d'aucune entorse », peut-on lire dans cette circulaire qui a pris effet à compter du 12 novembre, date de sa signature.

Parfait-Wilfried Douniama

## MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

## Marcel Ondelé élu secrétaire général de la Cosumaf

Le Congolais Marcel Ondelé a été désigné, pour un mandat de cinq ans, secrétaire général de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf). Âgé de cinquante ans, il succède au Centrafricain Jean-Marie Mbioka.

Pour Marcel Ondelé, cette nomination est une récompense des chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et des autorités congolaises qui, en reconnaissance de ses efforts dans la mise en œuvre du programme de réformes institutionnelles de la Cémac, ont proposé sa candida-

ture au comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac). Avant d'accéder à ce poste, il a mené une brillante carrière au sein de la banque BNP Paribas à Paris ainsi qu'à la Cosumaf.

Il est titulaire d'un master spécialisé en organisation et audit des opérations de marchés et d'un DEA en droit et économie du développement de l'université de Nice Sophia-Antipolis. Il commence sa vie professionnelle comme cadre à la Banque de financement et d'investissement et comme gestionnaire de projets, analyste organisationnel et analyste financier à

BNP Paribas. Il intègre la Cosumaf en avril 2005, lors de la mise en place du marché financier régional, au poste de responsable du département du contrôle interne et devient directeur de cabinet du premier président de la Cosumaf ainsi que conseiller du second président, en charge de la coordination et la supervision des services.

Marié et père de deux enfants, Marcel Ondelé est officier dans l'ordre de la Médaille de la reconnaissance communautaire. Il est le troisième secrétaire général de l'institution.

Rock Ngassakys

## RIZ

## Le Congo a participé aux assises de Ndjamena

Le ministre congolais de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique de la République du Congo, président de la Conférence africaine des ministres de la Science et de la Technologie, Bruno Jean-Richard Itoua, a participé aux travaux de la vingt-neuvième session ordinaire du Conseil des ministres du Centre du riz pour l'Afrique (Africa Rice), tenue récemment au Tchad.

Anciennement Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (Adrao), Africa Rice est une organisation de recherche faisant partie du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale. C'est aussi un centre de recherche panafricain leader qui œuvre pour la ré-

duction de la pauvreté et l'atteinte de la sécurité alimentaire en Afrique par des activités de recherche, de développement et de partenariat. La République du Congo a adhéré à cette structure en 2007. Également membre du Consortium des centres internationaux de recherche agricole, il comprend trois organes : le conseil des ministres, le conseil d'administration et la direction générale.

Présidant la cérémonie, le ministre tchadien de l'Agriculture et de l'Irrigation, Moussa Mahamat, est revenu sur l'importance de ce secteur dans son pays : « L'agriculture occupe une place prépondérante dans l'économie nationale. Elle reste le moteur de développement du Tchad. La première contribution de l'agriculture tchadienne dans

l'économie est sa large part dans la formation du PIB, estimée à 23%. Le riz est un aliment de base important au Tchad et peut à lui tout seul énormément participer à améliorer l'équilibre nutritionnel dans le pays. »

Les assises ont été consacrées à l'examen du rapport final de la vingt-huitième session tenue en 2011 en Gambie et la possibilité de ramener le siège de l'organisation à Bouaké en Côte d'Ivoire. Créé en 1971 par onze États africains, Africa Rice, qui compte actuellement vingt-cinq adhérents, avait été délocalisé au Bénin à cause de la crise survenue en Côte d'Ivoire. À l'issue de cette rencontre, il a été décidé du retour de l'organisme international à son siège de Bouaké en 2015.

P.-W.D.

## IN MEMORIAM



Le temps qui passe ne peut jamais effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher. 17 décembre 1998- 17 décembre 2013 voici 15 ans jour pour jour que papa Jean Charles Vouama nous a quittés, l'enfant Vouama Charles immaculée prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui. Paix à ton âme



## Pointe-Noire a abrité les travaux de la session bilancielle et budgétaire du conseil d'administration du Chemin de fer Congo océan (Cfco)

Les dits travaux se sont tenus le vendredi 6 décembre dans la salle des conférences du Cfco en présence de Séraphin Bhalat et de Jean François Coutin respectivement conseiller du président de la république, chef de département des travaux publics, de l'aménagement du territoire, chef du projet réhabilitation, équipement du Cfco, président du conseil d'administration et directeur général du Cfco accompagnés d'autres responsables de l'entreprise et des autres invités

Ainsi le début de cette cérémonie a été précédée par l'observation d'une minute de silence en mémoire de l'ancien président Sud-Africain Nelson Mandela par rapport aux relations qui lient le Congo à l'Afrique du sud.

Il s'est agi au cours de cette rencontre de l'examen de différents problèmes relatifs au fonctionne-

ment du Cfco comme l'exécution de plusieurs recommandations et dispositions basées sur l'intermodalité en partenariat avec le conseil congolais des chargeurs en vue d'améliorer les conditions de fluidité du trafic marchandises et favoriser la compétitivité de la chaîne des transports congolais, la création des conditions de réouverture de l'école supérieure africaine des chemins de fer (ESACC-GT), le financement prioritaire des infrastructures du Cfco, le redémarrage de la commission « bois » par des entités constitutives de la chaîne des transports, la réouverture du centre de formation du km4, l'exécution du programme d'investissement sur fonds de l'Etat, le transport du minerai de fer de Mayoko à Pointe-Noire, l'amortissement de la convention financière de prêt relative à l'acquisition de deux locomotives de ligne, le compte rendu d'activités et de gestion au 31 dé-



Le présidium des travaux pendant la session

cembre 2012, la synthèse des dix mois 2013, l'examen et adoption du bilan 2012, l'aperçu sur la situation financière des dix mois 2013, examen et adoption du budget 2014 et autres

En effet après avoir mis en exergue le rôle majeur du Cfco comme seul transporteur de masse sur de longues distances et artère vitale de l'économie congolaise Jean François Coutin a résumé les axes prioritaires qui sont des leviers concourant à la relance du réseau ferroviaire comme : l'institution d'un management dynamique avec définition des objectifs clairs, l'actualisation du cadre d'organisation, le recours à une formule de relations de travail plus flexibles que le contrat à durée déterminée en tenant compte des be-

soins réels de chaque structure, l'inventaire, la sécurisation et la valorisation du patrimoine en relation avec les partenaires privés...

Aussi le directeur général du Cfco a reconnu que malgré les efforts louables du gouvernement de la république pour l'amélioration de la fluidité des circulations, le Cfco accuse encore quelques faiblesses qui se situent sur la voie. Il a cependant optimisé les perspectives prometteuses d'un accroissement sensible du trafic grâce à l'entrée prochaine en activité des partenaires miniers.

Pour sa part, Séraphin Bhalat après s'être réjoui de la régularité des tenues des sessions bilancielle et budgétaire du Cfco à signifier que la tenue de cette dernière session traduisait une quête permanente de la compétitivité et de la satisfaction de la clientèle du Cfco. Il a renchéri en rappelant que les perspectives d'exploitation à court

et moyen terme confortées par l'importance des investissements sur fonds de l'Etat, requièrent à la fois une adaptation des mentalités et une organisation pour faire face aux enjeux et défis comme : la poursuite efficiente du programme de réhabilitation et d'équipement du Cfco, l'amélioration significative des performances, la poursuite du programme de recrutement et du renouvellement du personnel, la capitalisation de l'intermodalité des transports.

Signalons que les travaux de la dite session ont été convoqués par note n°0026/CFCO-PCA du 28 novembre 2013. La fin de ceux-ci était marquée par une motion de remerciement adressée au président de la république pour les efforts déployés dans la restauration et la conservation du Cfco comme outil de production afin de pérenniser la vocation de transit de la république du Congo.



Les participants à la session



## QU'EST-CE QUE L'ORTHOPHONIE?

L'orthophonie est une profession paramédicale qui prend en charge les troubles du langage oral, écrit, de la voix, des fonctions supérieures chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte.

### CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ORTHONISTE LANGAGE ORAL

. Trouble d'articulation : l'enfant prononce mal, il dira mal ses L (yunette pour lunette), ch. (la Vasse, le sat) par l'exemple...

.Retard de parole : les sons sont mal organisés dans les mots (nunette, pestacke pour spectacle...)

. Retard de langage : incapacité à organiser les mots dans la phrase (l'enfant parle mal construit mal ses phrases...)

.dysphasie : trouble grave du développement du langage

.bégaiement : trouble du rythme de la parole

### LANGAGE ECRIT

-dyslexie : trouble spécifique de la lecture (l'enfant confond des lettres (p/b,b/d,f/v), inverse(il li, par pra),oublie (porte pote,crabe cabe)

-dysorthographe : trouble de l'acquisition et de la maîtrise de l'orthographe

-dysgraphie : trouble de lecture(les lettres sont mal formés, les lignes non suivies, crispation à l'écrit...)

-dyscalculie et trouble du raisonnement logicomathématique.

### LA VOIX

.dans les pathologies ORL : Dysphonies, paralysie des cordes vocales, laryngectomie.

.dans les déficiences auditives

### LA DEGLUTITION

-dysphagie : perturbation grave de la déglutition  
-trouble de la déglutition (malposition de la langue entraînant des déformations dentaires)

### LES TROUBLES D'ORIGINE NEUROLOGIE

.Aphasie, dysarthrie

.langage et voix dans les maladies dégénératives (parkinson, Alzheimer, SLA...)

.troubles neuro-visuels (négligence visuelle qui vont entraîner les désorientations spatiales et des troubles du langage écrit)

.trouble du langage chez la personne âgée.

### HANDICAP

Ici la prise en charge est précoce avant l'apparition du langage

. Trisomie

.surdité

.Infirmité Motrice cérébrale

.Division Palatine

.Autisme

.Autres syndromes...

### COMMENT CONSULTER L'ORTHOPHONISTE ?

Voir un médecin :

Généraliste, Pédiatre, ORL, Neurologue, Psychiatre, de réadaptation fonctionnelle...qui va examiner la personne et prescrira un bilan et des séances orthophoniques.

L'orthophoniste pratiquera le bilan au terme duquel elle déterminera le nombre et la fréquence des séances.

Le patient ira donc chez l'orthophoniste pour sa séance

de rééducation une, deux ou trois fois par semaine.

La rééducation est un acte médical ne s'effectuant que sur prescription médicale et remboursable par les assurances maladies.

Un entretien pour mieux informer et /ou une guidance parentale peuvent cependant être effectués directement auprès.

### LES SIGNES D'ALERTE :

Il faut consulter si votre enfant présente :

. Une absence de réaction de réaction au bruit

.des infections ORL à répétition

.ne ne comprend pas le langage quotidien

.ne fait pas de phrases à 3 ans, n'est pas compréhensible par l'entourage

.communique peu ou pas

.faut peu de progrès la socialisation

.a des troubles du comportement (repli sur soi, opposition, agressivité, trop démonstratif, solliciteur...)

.des plaintes somatiques à répétition

.des cris fréquents, ou parle en craint, voix rauque, éraillée. A une voix nasillarde (parle du nez)

.un arrêt brutal de l'évolution du langage ou régression

.un trouble massif de la compréhension

.ne prend pas l'initiative de la conversation a du mal à comprendre hors contexte

.A 6/7 ans, persistance des troubles du langage ; difficultés d'apprentissage de la lecture ; confusion des sons

.A 8/9 ans, non maîtrise de la lecture et de l'écriture, mauvaise compréhension du texte lu ; orthographe déficiente.

Rez de chaussée de l'immeuble ex COTRADE

Tel : 610 03 03/627 85 26



## CENTRAFRIQUE

## Michel Djotodia limoge trois ministres

Après avoir limogé dimanche trois membres de son gouvernement - le pasteur Josué Binoua (Sécurité publique), Christophe Bremaïdo (Finances et budget) et Joseph Bendounga (Élevage) -, le président de transition a assuré, le 16 décembre, être ouvert au dialogue avec les milices opposées aux ex-rebelles Séléka qui l'ont porté au pouvoir

« Je suis pour la paix et je veux que les Centrafricains et les Centrafricaines s'entendent, que les fils et les filles de Centrafrique s'asseyent et discutent. Ce que nous vivons aujourd'hui, c'est l'accumulation de tous les conflits depuis trente ans », a déclaré Michel Djotodia qui attribue les violences de ces derniers jours aux « anti-balaka » (anti-machettes). Il a rejeté la responsabilité des violences qui secouent la Centrafrique sur l'ancien président, François Bozizé, qui, selon lui, avait « distribué des machettes à la population » avant sa destitution.

Selon l'ONU, à Bangui, la capitale, comme dans d'autres villes du pays, les affrontements interreligieux ont fait, depuis le 5 décembre, plus de 600 morts et de nombreux déplacés. C'est dans ce contexte dramatique que les trois ministres ont été démis de leur fonction. Une source proche du pouvoir a indiqué qu'ils ont été « limogés parce qu'on ne sait pas où ils sont. Ils ne gouvernaient plus. » Le directeur du Trésor et de la Comptabilité publique a été aussi démis de ses fonctions. Sur « instruction présidentielle », « tous les mouvements sur les différents comptes du Trésor public sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. » Les autorités centrafricaines accusent le ministre de la Sécurité publique (l'équivalent du ministre de l'Intérieur) de détention d'armes illégales. Réagissant à cette mesure, Josué Binoua, qui se trouvait en France, a déclaré : « La décision de me démettre ne me surprend pas. [...] Je ne pouvais pas rester en Centrafrique en raison de menaces sur ma personne. » Cet ancien candidat à la présidentielle de 2005 a indiqué que toutes les armes retrouvées à son domicile étaient répertoriées et

destinées à des agents de la sécurité publique. Selon le porte-parole du gouvernement, Guy-Simplice Kodégué, le ministre des Finances a été limogé en raison de son absence prolongée durant la crise. Certains observateurs relèvent que Christophe Bremaïdo a été remercié en raison de la situation économique catastrophique du pays, l'État centrafricain étant constamment au bord de la cessation de paiement.

Sur le plan militaire, Paris envisage de demander « un concours plus solide » à ses partenaires européens pour renforcer l'opération Sangaris déclenchée le 5 décembre, et visant à mettre un terme à l'anarchie et aux violences en Centrafrique.

En attendant que les États qui ont annoncé un appui logistique et que d'autres s'engagent aux côtés de la force française et de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca), le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a demandé aux dirigeants religieux et aux responsables locaux musulmans ou chrétiens du pays « de se faire messagers de la paix » et de ne pas laisser les auteurs de violences « diviser ce qui était uni ». « Je demande aux autorités de transition de protéger les populations et de prévenir de nouveaux conflits. Et pour tous ceux qui voudraient commettre des atrocités ou des crimes contre l'humanité, j'ai un message clair : le monde vous observe et vous aurez à répondre de vos actes », a-t-il averti dans son message radiophonique.

Outre des pertes matérielles et en vies humaines enregistrées à Bangui et dans d'autres villes, les troubles qui secouent la Centrafrique ont provoqué au cours de la dernière semaine, un afflux de personnes dans les pays voisins. La République démocratique du Congo a vu arriver près de 1 800 réfugiés sur son sol en provenance de Bangui, Zongo et de Libenge. Avec ces nouveaux arrivants, la RDC compte désormais 47 000 réfugiés centrafricains. La République du Congo voisine enregistre quant à elle quelque 10 500 ressortissants centrafricains.

Nestor N'Gampoula

## Le président de Transition tend la main aux milices chrétiennes

Après la mort de deux soldats français dans l'opération Sangaris, l'escale du président François Hollande à Bangui, en provenance d'Afrique du Sud où il avait assisté aux obsèques de Nelson Mandela, et le séjour du ministre français de la Défense Jean-Yves Le Drian, le président centrafricain, Michel Djotodia, a proposé un dialogue aux milices chrétiennes.

Cette démarche vise à réduire la tension qui règne depuis quelques semaines à Bangui. Dans un entretien accordé à Radio France internationale (RFI), Michel Djotodia assure que les miliciens qui ont pris les armes contre les ex-rebelles qui l'ont porté au pouvoir « ne sont pas des ennemis, ce sont nos frères ». « Je suis prêt à discuter non seulement avec les "anti-balaka" (anti-machette, NDLR) mais aussi avec tous ceux qui sont épris de justice et de paix, je suis prêt à tendre la main », a-t-il ajouté.

Cette déclaration intervient après que le Programme alimentaire mondial (PAM) et d'autres ONG européennes ont suspendu la distribution de vivres suite aux menaces d'hommes armés de ma-

chettes. Les ONG ont demandé que la distribution soit sécurisée. À Bangui, près de 160 000 déplacés ont été comptabilisés depuis les violences interreligieuses qui ont fait plus de 600 morts en une semaine. Les opérations de désarmement, qui visent principalement les ex-combattants de la Séléka, accusés d'exactions par les habitants, se poursuivent.

En visite à Bangui le 13 décembre, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a affirmé que les 1 600 soldats français déployés dans le pays, accusés par la communauté musulmane de faire le jeu des chrétiens, étaient « impartiaux ». Aux soldats français, s'ajoutent 3 000 hommes de la Misca. Après Bangui, Jean-Yves Le Drian s'est rendu à Ndjamena, au Tchad, où il a rencontré le président Idriss Déby Itno. À l'issue de cet entretien, il a déclaré qu'il était nécessaire de démarrer le processus de transition politique « dès 2014 », soulignant avoir évoqué avec Idriss Déby Itno « les voies et les moyens pour le déploiement des forces de la Misca. » « Je compte aussi sur le Tchad pour rétablir la paix et la stabilité », a-t-il ajouté.

Lors du conseil européen qui se

tiendra les 19 et 20 décembre, la France va proposer la création d'un fonds européen destiné à financer les interventions d'urgence dans les pays en crise.

Pour l'ancien Premier ministre centrafricain Anicet Georges Dologuélé, les forces françaises et africaines devraient « imposer la sécurité à marche forcée ». Le Cameroun, pays frontalier avec la Centrafrique, a commencé le rapatriement de ses ressortissants. En marge d'une visite en Guyane, François Hollande a déclaré que l'intervention en Centrafrique était « l'honneur de la France et sa responsabilité ».

« Je sais les interrogations qui existent en France [...]. Pendant trente ans, il y a eu un certain nombre d'opérations militaires françaises en Centrafrique. C'était tantôt pour soutenir un dictateur, tantôt pour le renverser. Aujourd'hui, c'est pour sauver des vies humaines, c'est toute la différence », a précisé le président français.

La France rend aujourd'hui hommage aux deux soldats français, Nicolas Vokaer, 22 ans, et Antoine Le Quinio, 23 ans, tués les 9 décembre à Bangui dans l'opération Sangaris en Centrafrique.

Noël Ndong

**ASSURANCES GENERALES DU CONGO**

**A.G.C.S.A**

**RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER**

**HAKUNA MATATA!**

[WWW.AGCCONGO.COM](http://WWW.AGCCONGO.COM)

**TerraTech**  
Le monde de l'informatique

**Acer Aspire E1-530**  
Intel® Processeur 1.8GHz  
Ecran HD Led 15.6  
2GB DDR3 Memoire  
500GB Disque Dur  
6-Cell Li-ion Battery

**235.000 H.T.**

**Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S**  
**Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville**  
**Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434**  
**Email: info@terratech-cg.com**



## ARTS PLASTIQUES

## Les ateliers Sahn présentent le vernissage de Van Andrea

Le plasticien Van Andrea a présenté ces toiles le 14 décembre au siège des ateliers Sahn. Thème retenu : « fumée sans feu ».

Soutenue conjointement par la Société Siat et les ateliers Sahn, l'artiste a bénéficié de six mois de résidence aux ateliers Sahn pour l'accomplissement de son projet. L'artiste a fait preuve de finesse dans ses toiles qui se confondent avec la couleur du vêtement des fumeurs. Couleurs vives et lumineuses, avec ombres, ces œuvres d'arts attirent de nombreux regards. Deux éléments iconiques portent ces œuvres : la main et la fumée. La main est la représentation du travail laborieux et la fumée symbolise l'évasion.

L'un des tableaux interpelle sur le taux élevé de fumeurs et sur les jeunes émancipés à travers une superposition de visages. « *Tout vient de moi, c'est ce que j'ai vécu pendant mon adolescence, j'ai fumé* », a affirmé Van Andrea.

Pour lui, le fait de fumer représente une beauté et il retient surtout l'élégance des gestes, la séré-



Les tableaux de Van Andrea exposés

nité des attitudes, la fierté des postures. Ces tableaux ont été réalisés avec de la peinture acrylique et de la colle. Le collage varie du mégot de cigarettes au tabac haché.

Elève en deuxième année à l'école des beaux-arts, Van Andrea a reçu le prix de la peinture lors de la deuxième rencontre internationale des ateliers Sahn tenue du 26 août au 26 septembre 2013.

Il présentera en 2014 son projet sur la sape à Brazza et qui sera soutenue par une société de téléphonie de la place.

Situé à Diata dans le premier arrondissement Makélékélé, les ateliers Sahn dirigés par Chris Lewis Moubounou et Bill Kouélany, sont un centre culturel de partage et de savoir où se forme une vraie élite. L'ambition étant d'en faire une plateforme artistique où toutes les expressions peuvent se développer. C'est pour la première fois que ce centre organise une exposition individuelle. Celle-ci est ouverte tous les jours de 9 heures à 19 heures jusqu'au 15 février 2014.

Rosalie Bindika

**Nous vous offrons  
le monde au départ  
de Brazzaville**



## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Félix Tshisekedi, Eugène Diomi Mbusa Nyamwisi et autres remplacés

**Cette décision a bouclé le dossier de députés invalidés pour absences prolongées et non justifiées pendant plusieurs mois.**

l'examen au niveau de la justice. Les nouveaux députés qui ont rejoint l'hémicycle en remplacement des précités sont notam-

Alex Kande, qui occupent actuellement des fonctions incompatibles avec le mandat parlementaire en RDC.



Diomi Ndongala et Roger Lumbala

L'Assemblée nationale a validé, le 15 décembre, les mandats de huit députés nationaux. Cette décision avait été prise au cours de la plénière qui avait également permis de clôturer la session de septembre.

La validation de ces mandats, note-t-on, met définitivement fin aux dossiers des députés invalidés pour absences prolongées et non justifiées parmi lesquels Diomi Ndongala (Démodémocratie chrétienne), Mbusa Nyamwisi (RCD-KML), ainsi que Félix Tshisekedi, Claude Iringa et Jean Maweja, tous trois, de l'UDPS. Alors que le cas Chantal Ngalula, la remplaçante de Roger Lumbala, invalidé également pour absences prolongées, est resté en suspens. Ce dossier n'avait pas été examiné parce qu'une demande de radiation de leur parti, le Rassemblement des Congolais démocrates et nationalistes (RCD-N), était à

ment Freddy Kalombo, Nelson Paluku, Honoré Yala, Guy Lufuluabo et Jean-Marie Mbav. Alors que Bruno Mukeba, Ivette Mwanga et Jean-Marc Malumba



Le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku.

ont respectivement remplacé Kalamba Jean-Pierre, Mbadu Situ et

**Préserver la cohésion nationale**

Le député de l'opposition Jean-Claude Vuemba, cité par radiokapi.net, a regretté que l'institution à laquelle il siège, ne préserve pas la cohésion nationale, telle que cela a été recommandé lors des concertations, boudées par quelques uns. Selon lui, le traitement réservé au dossier de Chantal Ngalula est contraire à « l'esprit de la cohésion nationale ». Ce député a tiré l'attention de ses collègues afin d'éviter de cibler les gens par rapport à leurs colorations politiques.

Le président du Mouvement du peuple congolais pour la République (MPCR) a tracé une nette différence entre la sénatrice Ngalula Chantal et son mari, Roger Lumbala. Une double punition, a-t-il estimé. Sentimentalement, parce qu'elle n'a plus son mari à côté de ses enfants, et à l'Assem-



Félix Tshisekedi

relevé que Roger Lumbala a été élu sur la liste Soutien à Étienne Tshisekedi (SET) et non sur celle de son parti, le RCD-N, qui est visé

tion, un facteur ne favorisant pas la cohésion nationale. « Si on doit parler d'une absence prolongée et non justifiée, le cas



Mbusa Nyamwisi

par cette action devant la justice. Déjà, l'invalidation des mandats de ces députés a fait couler beaucoup d'encre et de salive. Elle a été dénoncée non seulement par leurs partis politiques respectifs mais également par la communauté nationale, réunie en concertations, ainsi que par la communauté internationale, qui ont vu en cette déci-

Diomi doit obligatoirement être exclu de cette liste, parce qu'on le sait que c'est la justice qui l'empêche à se présenter dans son lieu de travail qu'est l'hémicycle », a souligné un politicien proche de la majorité. À l'en croire, la confusion qui plane sur ce dossier est politique et entretenue.

Lucien Dianzenza

## GOUVERNEMENT-M23

## Les FAC exigent un examen minutieux de la Déclaration de Nairobi

**Cette plate-forme de l'opposition estime que la déclaration de Nairobi ressemble trop à un accord et fait la part belle à la rébellion défaite**

Alors que dans plusieurs milieux, on se félicite de la conclusion des pourparlers de Kampala assortis d'un engagement ferme du M23 de renoncer à sa rébellion, les membres des Forces acquises au changement (Fac), eux, boudent la manière dont cet atterrissage a été négocié. Un des membres influents de cette plate-forme de l'opposition est monté au créneau ce week-end pour exiger que les deux textes signés séparément par le gouvernement et le M23, soient examinés de fond en comble au Parlement. En fait, les FAC estiment que le gouvernement a pris des engagements qui risqueront de se retourner contre lui un jour, d'autant plus que les

deux textes en question tendent à ressusciter l'accord du 23 mars 2009 sur lequel le M23 s'est basé pour initier sa rébellion. « Vous allez remarquer que dans le communiqué final conjoint, on reprend les onze points d'accord. Et ces gens vont revenir brandir les engagements pris. Même si vous le prenez séparément, c'est un engagement. Vous avez accepté de ressusciter l'accord du 23 mars 2009. Je lance encore un vibrant appel au peuple congolais. Nous devons défendre nos intérêts. », explique Martin Fayulu cité par radiokapi.net.

Et contrairement aux affirmations du gouvernement qui s'enthousiasme du fait d'avoir signé séparément une déclaration avec le M23, le député national Martin Fayulu continue pour sa part à soutenir le contraire. La



Martin Fayulu, président des FAC

déclaration de Nairobi, pense-t-il, ressemble trop à un accord et fait la part belle à la rébellion défaite. Il suggère à l'Assemblée nationale et au sénat de passer

au crible la Déclaration signée par le gouvernement à Nairobi, et si possible, d'en revoir le contenu. Tout en comprenant les appréhensions de l'opposi-

tion, le porte-parole du gouvernement Lambert Mende a soutenu qu'une action politique était nécessaire pour clore le chapitre des discussions avec le M23 et décourager la belligérance des groupes armés en RDC. La grande victoire obtenue par le gouvernement, fait-il observer, c'est d'avoir obtenu le certificat de décès du M23 et d'avoir acté le principe selon lequel l'on ne pourra, dans ce pays, plus prendre les armes pour articuler une quelconque revendication. « C'est la première fois qu'on arrive à ce genre de conclusions dans ce pays. Maintenant, ils (les ex rebelles du M23) savent bien qu'ils seront punis de même que ceux qui essaieront de les imiter », a souligné Lambert Mende.

Alain Diasso

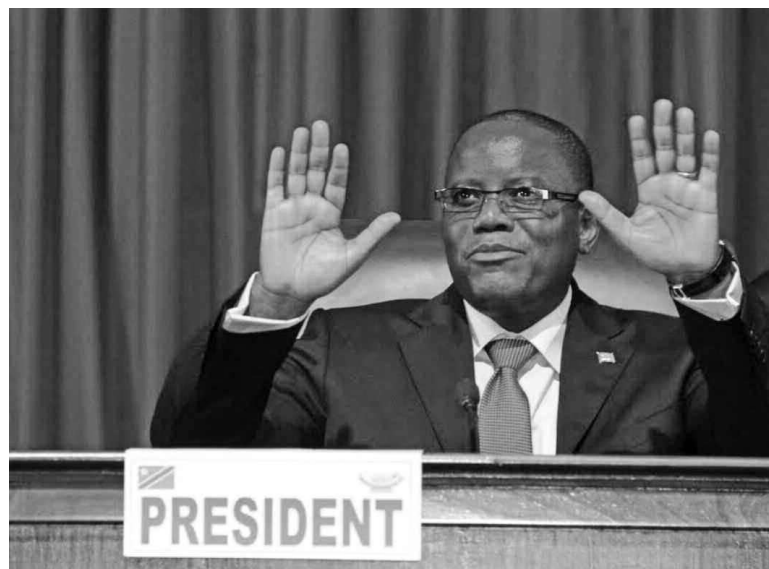


## ADOPTION DU BUDGET 2014

## Une session extraordinaire est imminente

**Au menu de cette session parlementaire, il faudrait aussi intégrer l'examen et l'adoption de la feuille de route de la Ceni ainsi que de la loi portant amnistie.**

Les deux chambres du Parlement ont clôturé la session ordinaire de septembre le dimanche 15 décembre. Pourtant essentiellement budgétaire, cette session s'est achevée sans que le projet de budget 2014 ne soit examiné et voté conformément à la Constitution. Ce qui a conduit le gouvernement à solliciter l'ouverture des crédits provisoires chiffrés à 657 500 000 dollars et couvrant la période allant du 1er au 31 janvier 2014. Entretemps, pour éviter de sombrer dans l'impasse à l'expiration de ce délai, la convocation d'une session extraordinaire censée traiter du projet de budget 2014 est inévitable. Cette loi financière sera, en outre, examinée après le vote de la loi sur la red-



Aubin Minaku, président de l'Assemblée nationale

dition des comptes pour l'exercice 2012 conformément à la procédure. Au menu de la session extraordinaire tant souhaitée, il faudrait aussi intégrer l'examen et l'adoption de la feuille de route de la Ceni et de la loi portant amnistie. L'ins-

cription de ce dernier projet de loi se justifie, selon Léon Kengo wa Dondo, « par le souci de donner effet à la volonté de cohésion nationale exprimée lors des Concertations nationales ». C'est un sentiment mitigé sur fond d'un goût

d'inachevé qui étreint de nombreux députés et sénateurs à la clôture de cette présente session. Lorsqu'on s'en tient uniquement à l'aspect constitutionnel, il y a lieu d'affirmer que ladite session est passée à côté de son objectif, à savoir, doter le gouvernement de cet outil indispensable à sa gestion qu'est le budget. Nonobstant cette déficience qu'ils mettent sur le compte du gouvernement qui n'a pu déposer à temps le projet de loi des finances, les représentants du peuple se réjouissent tout de même de ce qu'ils ont accompli comme travail.

Du projet de loi fixant les règles relatives aux conditions de sauvetage de l'entreprise industrielle en difficulté à celui portant régime des zones économiques spéciales en passant par les six projets de loi autorisant l'adhésion de la RDC aux conventions internationales en

matière d'aviation civile et l'adoption du projet de loi portant modalités d'application des droits de la femme et de la parité, tout concourt à dire que la production législative était bel et bien au rendez-vous à la chambre basse. Au sénat, l'on a observé la même ferveur à l'image de l'adoption de la loi portant création et organisation de la profession d'huissier de justice ainsi que de la loi de programmation relative à la mise en œuvre de la réforme de la Police nationale pour la période 2014-2017. La session de septembre aura aussi été marquée de nombreuses initiatives de contrôle parlementaire qui a permis aux différents membres du gouvernement de se succéder à la tribune pour éclairer la lanterne des députés et sénateurs sur des questions d'actualités touchant la gestion de leurs ministères respectifs.

Alain Diasso

## RDC-LIBAN

## Des jeunes congolaises livrées à la merci d'un réseau de proxénètes

**L'Assemblée nationale a dénoncé, depuis quelques jours, l'existence d'un trafic d'êtres humains qui concernerait surtout des jeunes congolaises envoyées au Liban pour servir comme esclaves sexuelles.**

Une commission parlementaire chargée d'investiguer sur les allégations de trafic humain en RDC vers le Liban avait finalement dévoilé ses secrets lors de la plénière du 6 décembre à la chambre basse du Parlement. Depuis lors, beaucoup d'eau a coulé sous le pont et on en sait un peu plus sur ce trafic d'un autre âge. De quoi s'agit-il? D'après la commission d'enquête parlementaire instituée à cet effet, il existerait effectivement un réseau de trafic d'êtres humains en RDC vers le Liban avec des ramifications dans les églises sur fond de complicités internes. Un pasteur est même cité comme membre actif du réseau. Le député national Benjamin Mukulungu cité par la Tempête des tropiques explique : « Plusieurs filles adolescentes ont été amenées au Liban, pour devenir des esclaves sexuelles et également servir pour de basses besognes. Entre 500 et 1.000 filles se trouveraient actuellement au Liban ». À en croire les deux rescapées ayant témoigné devant la commission, plus de 400 victimes de cette pratique abjecte et avilissante seraient actuellement livrées aux fantasmes de leurs tuteurs libanais.

Deux sujets libanais, en l'occurrence, Fady Karout, le directeur général de Méditerranéen Service Congo (MSC) et Antoun Heloud,

seraient les principaux cerveaux moteurs de cette opération. Ils sont appuyés par deux Congolais chargés d'appâter les filles moyennant des espèces sonnantes et trébuchantes. Il s'agit, à en croire le rapport de la mission, de convaincre les jeunes filles de l'existence d'un marché de l'emploi au Liban où elles iraient travailler dans les hôpitaux, alimentations et supermarchés moyennant paiement d'une somme de 2 500 dollars chacune. Une fois sur place, les concernées se rendent alors compte de la supercherie et, n'ayant plus de choix, se résignent devant la réalité des faits.

Le Procureur général de la République qui a été saisi de cette situation, a ouvert un dossier judiciaire à charge des responsables du réseau dont certains seraient déjà aux arrêts, apprend-on. Utilisées dans le nettoyage des maisons et concessions, dans la garde d'enfants et vieillards, ainsi que dans des maisons de passe, ces jeunes filles vivraient un calvaire au grand dam de leurs familles restées au pays.

Il est temps de démanteler ces réseaux de proxénètes et les traduire devant les Cours et tribunaux pour qu'ils soient jugés, recommande la mission d'enquête parlementaire. Et de plaider en faveur de l'assainissement de la Direction générale des migrations (DGM) ainsi que des autres services aux frontières afin de rendre plus rigoureuses les formalités à l'embarquement.

A.D.

## GUERRE EN CENTRAFRIQUE

## Les effets ressentis dans le nord de la RDC

**Une flambée des prix est signalée dans la cité congolaise de Dongo, frontalière avec Bangui.**

En effet, les activités économiques tournent actuellement au ralenti avec la recrudescence de la violence. Selon la radio Okapi, cette cité congolaise réputée pour son huile de palme a enregistré une chute de ce commerce, essentiellement tourné vers la capitale de la Centrafrique, Bangui. Il devient difficile d'écouler la production locale à Bangui en raison des graves perturbations des échanges commerciaux. La crise qui sévit dans ce pays, a des implications inquiétantes sur Dongo

dont l'économie, il faut le rappeler, est tributaire du commerce de l'huile de palme. La chaîne onusienne a fait aussi état du calvaire des acheteurs potentiels d'huile de palme de Bangui. Certains parmi eux se trouvent bloqués à Dongo, sans aucune issue. Aussi, ont reconnu les habitants interrogés, cette instabilité devient un vrai problème pour Dongo. Face à cette situation, les agriculteurs de la cité ont été contraints de revoir à la baisse le niveau de la production locale d'huile de palme, faute de débouchés sûrs. Comme l'a constaté notre source, la production locale y est même stagnante

aujourd'hui. Sur le marché, le prix de l'huile de palme a connu une hausse de plus de 44%, passant de 9000 FC à 13000FC, voire plus. Autre inquiétude pour les habitants, Dongo est actuellement coupé de la Centrafrique pour l'approvisionnement depuis Bangui en produits manufacturés et en carburant. La crainte d'une flambée des prix de ces produits stratégiques est déjà ressentie, car la cité commence à s'approvisionner depuis la République du Congo, sur une distance nettement plus éloignée et donc naturellement plus coûteux.

Laurent Essolomwa

## SANTÉ

## L'hôpital Saint Joseph reçoit un don des matériels et équipements ophtalmologiques

**C'est le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Chadrac Baitchura, qui a réceptionné ce don de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours. La remise de ce don a eu pour cadre l'hôpital saint Joseph**

« Je réitère nos remerciements les plus sincères à l'Église des saints des derniers jours, pour son appui inlassable à notre système de santé », a dit le Directeur du cabinet du ministre de la Santé publique. Chadrac Baitchura a, par ailleurs, exhorté le personnel des structures médicales bénéficiaires de ces matériels et équipements ophtalmologiques d'en faire bon usage pour l'intérêt de ce monde. Il a, en outre, souligné que le gouvernement tient à l'améliora-

tion de la santé oculaire de tous les Congolais. Cela, avant de rappeler l'ampleur des problèmes relatifs à la vue. Dans le monde près de deux cent quatre-vingt cinq millions de personnes souffrent des déficiences visuelles. Si des mesures efficaces ne sont pas prises, ces chiffres pourraient connaître une flambée au cours de vingt prochaines années. En RDC, en 2005, le taux de cécité s'élevait à 1,2% soit huit cent mille personnes aveugles.

Face à cette ampleur, Chadrac Baitchura appelle à la conjugaison des efforts « pour lutter avec acharnement contre la cécité évitable et l'handicap visuel, en donnant les mêmes chances à toutes les catégories sociales de notre

population, sur base de l'équité et de l'égalité. »

De son côté, le directeur du programme national de la santé oculaire et de la vision (PNSOV) a fait savoir que son programme s'est investi dans la mise en œuvre du plan d'action de vision 2020. Ce programme repose sur trois piliers à savoir la lutte contre les maladies cécitantes, cible du programme de vision 2020 ; le développement des ressources humaines et le développement des infrastructures, l'approvisionnement en matériels, équipements, médicaments et autres consommables. L'acquisition de ces outils de travail, laisse-t-il entendre, vient répondre aux besoins du PNSOV.

Aline Nzuzi



## NORD-KIVU

## FFJ condamne l'agression d'un journaliste

L'ONG relève un lien entre cet acte et l'exercice du métier du journaliste et identifie quelques précédents qui confirment sa crainte.



Une banderole arborée lors d'une marche de la presse.

L'organisation de défense et de promotion de la liberté de la presse, Freedom for journalist (FFJ), a condamné, dans un communiqué publié le 16 décembre, l'agression de Georges Kasereka Kisando, journaliste et rédacteur en chef de la Radio liberté.

Cette ONG, citant des sources locales, a noté que Kisando est tombé entre les mains des hommes en armes dans la nuit du 13 décembre, aux environs de vingt heures, alors qu'il quittait sa radio où il venait de présenter le journal du soir. Selon les informations rapportées à FFJ, ces bandits l'ont brutalisé

avant de lui ravir le téléphone, l'ordinateur portable, le dictaphone, sa moto, une somme de cinquante dollars américains et autres biens qu'il avait avec lui. «Ils l'ont même menacé de mort», a appuyé l'ONG.

FFJ a également relevé que cet acte intervient alors que ce journaliste venait d'animer une émission, où il avait invité un député national, pour commenter la visite du président Joseph Kabila dans la région. « Au cours de l'émission, son invité a démontré les faiblesses du gouverneur du Nord Kivu face au développement de la province », a souligné cette associa-

tion. L'association a, par ailleurs, noté que quelques heures après cette émission, des agents des services provinciaux de sécurité se sont présentés à la station de sa radio à la recherche du journaliste, qui était déjà parti. Il est rappelé que Kisando anime aussi d'autres émissions de débat politique et celle intitulée « Parole au pluriel » où des journalistes des différents médias analysent l'actualité locale, provinciale, nationale et internationale. Alors que Radio liberté est une station émettant de Butembo, ville située à environ trois cents kilomètres au nord de Goma, capitale du Nord Kivu.

Lucien Dianzenza

## LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

## Une approche participative avec «Caring for us »

Le mot vient du verbe anglais «to care » qui signifie «prendre soins ». Il s'agit donc de prendre soin de soi-même en tant qu'acteur de lutte contre le sida et prendre soin de membres de familles.

En tant qu'acteur de lutte, le programme national de lutte contre le sida (PNLS) a voulu dans un premier temps sensibiliser les partenaires intervenant dans la lutte (CICR, ASF, C-Change) et les agents et cadres du ministère de la Santé publique au sida.

Pour ce faire, ce programme spécialisé du ministère de la Santé publique a organisé avec l'appui de l'ong communication for change (C-Change) une journée de sensibilisation le samedi 14 décembre à Kinkole dans la commune de la N'Sele. Cette journée s'inscrit dans le cadre de la continuité des activités commémoratives de la journée mondiale du sida placée sur le thème : " objectif zéro, nouvelle infection due au VIH/Sida, zéro discrimination, zéro décès lié au Sida ".

« Notre message se résume en une mobilisation de la population. Je voudrai, à travers, cette journée rester avec la communauté et nous avons choisi le site touristique de Kinkole parce qu'aujourd'hui

on a constaté que le sida a trois caractéristiques. Le sida se juvénilise, se féminise et se ruralise. Le site de Kinkole qui reçoit beaucoup de gens qui viennent se soustraire ici ont besoin d'être sensibilisés à cette maladie pour adopter un comportement responsable ».

Au cours de cette sensibilisation, la population a été conviée à se faire dépister gratuitement. Et un site a été aménagé pour ce faire. En plus de cela, des préservatifs ont été distribués à ceux qui en voulaient.

Cette journée qui a commencé par une marche santé, a été l'occasion pour le PNLS de faire passer son message à la population pour que celle-ci ne soit pas exposée à contracter le sida. Ce message tourne autour de la bonne fidélité pour les mariés, de l'abstinence pour ceux qui ne sont pas encore mariés, et du préservatif pour ceux qui ne peuvent pas se contenir.

Cette journée de sensibilisation qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant a aussi permis aux différents partenaires et aux programmes spécialisés du ministère de la Santé publique de non seulement expliquer leurs efforts dans la lutte contre le sida mais aussi de renouveler leur engagement.

Aline Nzuzi

## TUNIS

## La BAD rend un hommage solennel à Nelson Mandela

Cette institution bancaire s'est souvenue, le jeudi 12 décembre à Tunis, de l'ancien président sud africain qui a été une source d'inspiration pour son personnel

Pour le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), Nelson Mandela était une icône universelle combattant de la liberté, bâtisseur de la nation arc-en-ciel et homme de paix. En présence de représentants de l'ambassade d'Afrique du Sud en Tunisie et de ressortissants des pays d'Afrique australe, le président de la BAD, Donald Kaberuka a prononcé un discours qui reflète à souhait la source d'inspiration que chacun des membres du personnel devrait désormais faire sien dans ses actes quotidiens, en ces termes : « Un cadeau pour l'humanité, une personnalité dominante pour l'Afrique et le monde entier; qui demeurera une des plus grandes figures de l'humanité », a-t-il déclaré. Le numéro un de la BAD a rappelé le fait que Nelson Mandela a appelé à libérer les pauvres de la prison de la pauvreté, car il estimait qu'à l'instar de la prison, de l'esclavage et de l'apartheid, la pauvreté était une invention de l'homme. La BAD, poursuit-il, trouve dans cette conviction une motivation supplémentaire pour

poursuivre la lutte inlassable menée par Mandela, jusqu'à son dernier souffle, contre la pauvreté.

Pour le président de la BAD, rapporte un communiqué, trois points essentiels sont à retenir de Mandela : l'acharnement que tout homme doit avoir dans la défense de ses idéaux et convictions ainsi que de sa liberté, qui n'est jamais irréversible ; le pardon, car dans tout combat le vainqueur doit faire preuve de magnanimité, et enfin l'humanité, avec la reconnaissance de la faillibilité pour aller vers la perfection. Le président Donald Kaberuka a conclu son intervention par la réflexion suivante : « Si Madiba se réveillait et nous demandait comment nous allons, serions-nous en mesure de lui répondre, quelle que soit notre place dans la société, personnalités influentes ou non, serions-nous en mesure de lui répondre : tu peux dormir en paix, Madiba ? ».

Au nom de la communauté sud africaine de la BAD, Shahid Khan, administrateur représentant l'Afrique du Sud a, outre sa tristesse, dit sa fierté de commémorer la mémoire de celui que son pays a donné au monde. « Un homme dont les vertus sont source de grande force pour des millions de personnes à travers le monde », a-t-il

déclaré. Le premier secrétaire chargé des affaires économiques et politiques à l'ambassade d'Afrique du Sud en Tunisie, Graeme Bradley, a émis le souhait que les idéaux de Mandela soient repris par les dirigeants et que les jeunes leaders étudient sa vie, indique ce communiqué. Il a toutefois relevé le passage de l'ouvrage " Un long chemin vers la liberté " où Madiba a écrit : « J'ai toujours su qu'au plus profond du cœur de l'homme résidaient la miséricorde et la générosité. Personne ne naît haïssant une autre personne à cause de la couleur de sa peau, ou de son passé, ou de sa religion. Les gens doivent apprendre à haïr; et s'ils peuvent apprendre à haïr, on peut leur enseigner aussi à aimer, car l'amour naît plus naturellement dans le cœur de l'homme que son contraire ». D'autres aspects de l'illustre disparu ont été également évoqués par différents intervenants. Il s'agit notamment du don de soi, le sacrifice pour les autres, souvent au détriment de sa vie familiale, sans aigreur ni amertume envers ses adversaires. Et ce grâce à une bonté sans pareille, une soif de justice, ainsi qu'une écoute des angoisses de ses ennemis, eux-mêmes prisonniers de leur peur. Une humanité transcendante en quelque sorte, a-t-il souligné.

Gypsie Oïssa Tambwe

## BAS-CONGO

## Une unité de transformation de fruits remis au gouvernement à Kimpese

Le ministre de l'Industrie, petites et moyennes entreprises, Rémy Musungayi, a réceptionné cette œuvre le vendredi 13 décembre, construite grâce au financement du gouvernement japonais, représenté par son ambassadeur en RDC, Yoshimasa Tominaga.

L'objectif est de contribuer à la réduction de la pauvreté et la création d'emplois pour les femmes et jeunes à travers le développement de la transformation des produits agroalimentaires, un secteur économique majeur en RDC et source importante d'activités génératrices de revenus. Elle constitue donc un modèle de contribution au développement et à l'économie locale. L'inauguration de cette unité de transformation de fruits qui intervient dix mois après la mise en place d'une unité de transformation du manioc dans la même localité, marque le deuxième et dernier volet du projet de création d'un centre agro-industriel dans le Bas-Congo, sous le label de l'Organisation des Nations unies pour le Développement Industriel (ONUDI). La mise au service de ces deux unités des fruits et du manioc permet donc aux producteurs et productrices de confier leurs récoltes au Centre d'information et de vulgarisation agro-alimentaire (CIVAC) qui se charge de les transformer et les conditionner en produits finis de qualité et à plus forte valeur ajoutée. Après la transformation, ces produits subissent des tests

sanitaires dans le laboratoire du centre avant toute commercialisation, laquelle se fait selon le choix des producteurs, soit par eux-mêmes, soit par le centre.

Conçu essentiellement pour de personnes vulnérables, le centre agro-industriel présente à la fois un lieu de formation aux bonnes pratiques de production, de fabrication et d'hygiène alimentaire ; d'initiation à l'entrepreneuriat et à la gestion ; de transformation de produits essentiels pour les populations du Bas Congo ; d'incubation pour les très petites et moyennes entreprises, etc. Bien connu dans la province du Bas-Congo, le CIVAK travaille en étroite collaboration avec une vingtaine des organisations non gouvernementales locales. Le CIVAK a enregistré à son actif plusieurs réalisations depuis son démarrage en mars 2011. Il s'agit notamment de la construction d'infrastructures nécessaires à la transformation de produits agricoles et l'hébergement des stagiaires, la formation de plus de deux mille personnes aux bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène agro-alimentaire et l'initiation à l'entrepreneuriat, la formation de formateurs, la mise en place d'un laboratoire de contrôle de qualité et l'implantation de deux unités de transformation du manioc ( farine, fufu, chikwange) et des fruits (confiture).

G.O.T.



## DIVISION 1-MANCHE ALLER

## Mazembe bat Nika et finit leader du groupe B

**TP Mazembe de Lubumbashi a fini en beauté la manche aller du groupe A de la 19<sup>e</sup> édition du championnat national de football organisé par la Ligue nationale de football (Linafoot).**

Les Corbeaux du Katanga se sont imposés face aux Boyomais de l'AS Nika de Kisangani (province Orientale), le dimanche 15 décembre 2013 au stade TP Mazembe de Lubumbashi, par un but à zéro, en match remis de la 5<sup>e</sup> journée de la Division 1. L'unique but de la partie a été l'œuvre du milieu de terrain international zambien Rainford Kalaba à la 5<sup>e</sup> minute, sa sixième réalisation. Cette rencontre ne s'était pas jouée à la date initialement fixée par la Linafoot, car Mazembe préparait à ce moment-là la finale (perdue) de la 10<sup>e</sup> édition de la Coupe de la Confédération face à CS Sfaxien de Tunisie. Avec cette victoire, Mazembe termine donc leader du groupe A du championnat avec un total de 19 points glanés en sept rencontres jouées. Notons que les Corbeaux du Katanga avaient fait un match nul inattendu, (0-0) au stade des Volcans de Goma au Nord-Kivu, face aux locaux de Dauphins Noirs, en sixième journée du championnat (0-0).

Signalons qu'en match remis de la 6<sup>e</sup> journée, Nika s'était déjà incliné le vendredi 13 décembre 2013 au stade TP Mazembe de Lubumbashi, face au CS Don Bosco par zéro but à un. L'unique but de la partie a été inscrit à la 88<sup>e</sup> minute par l'attaquant international Chavda Maisha. Le dernier match



en retard opposera le mercredi 18 décembre 2013 au stade Frédéric Kibassa Maliba de Lubumbashi, le FC Saint-Eloi Lupopo au CS Don Bosco. C'est une rencontre remise de la première journée du groupe A. La rencontre ne s'était pas jouée le 30 octobre 2013, car Lupopo avait d'abord opté de boycotter le championnat national,

avant de revenir sur sa décision. Au terme de la manche aller dans le groupe A (en attendant le match du mercredi), Mazembe est en position de leader avec 19 points ; Lupopo vient en deuxième position avec 13 points ; CS Don Bosco totalise 10 points, à égalité de points avec Nika. FC MK de Kinshasa est

cinquième avec 8 points, suivi d'Elima (6 points), Dauphins Noirs (4 points) et Makiso 3 points. En groupe B, V.Club a terminé en pool position -en dépit de sa première défaite en championnat face à Sanga Balende à Mbuji-Mayi- avec 18 points. Et justement, Sanga Balende qui occupe la deuxième

*Rainford Kalaba buteur contre Nika* marche du podium avec 16 points, devant Lubumbashi Sport (13 points). Ensuite suivent Daring Club Motema Pembe (12 points), Shark XI FC (10 points), OC Muungano (5 points et -7), Tshinkunku (5 points et -9) et la lanterne rouge SC Rojolu (1 point).

**Martin Enyimo**

## RUGBY-ÉLIMINATOIRES CAR TROPHY

## La RDC bat le Congo Brazzaville

**La sélection nationale de rugby de la RDC a battu, le dimanche 15 décembre au terrain Shark XI dans la commune de Gombe, l'équipe correspondante du Congo Brazzaville, par huit buts à cinq.**

C'était un match de qualification pour la montée en 2<sup>e</sup> division du championnat d'Afrique de rugby (CAR Trophy) organisé par la Confédération africaine de rugby (CAR). En fait, la RDC n'est pas encore membre de l'International Rugby Board (IRB), mais participe déjà aux compétitions organisées par la Confédération africaine de Rugby (CAR).

Pour la petite histoire, la Confédération africaine de rugby (CAR) regroupe les nations africaines pratiquant le rugby à XV. Elle est l'une des six associations régionales de l'International Rugby Board (IRB) et organise précisément la Coupe d'Afrique de rugby, le



CAR Trophy, Coupe d'Afrique de Division 2, et le CAR Development Trophy, Coupe d'Afrique de Division 3. La Confédération africaine de rugby a été créée en janvier 1986 à Tunis par la Tunisie, le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie, le Kenya, les Seychelles et Madagascar. En juillet 1992, l'Afrique du Sud, sortie de l'apartheid, a intégré la Confédération. Les premières compétitions organisées furent les qualifications pour les Coupes du monde 1995 et 1999. Elles réunissaient six, ensuite sept pays. Et la Confédération africaine de rugby s'est développée entre 1995 et 2000, lorsque la Fédération internationale de rugby amateur (FIRA), en accord avec l'International Rugby Board (IRB), s'est recentrée sur l'Europe, laissant à la CAR le développement du rugby sur le continent africain.

À partir de 2000, elle a organisé une compétition continentale : la Coupe d'Afrique de rugby. Cette compétition s'étend avec une deuxième Division créée en 2001, à l'occasion des qualifications pour la Coupe du monde 2003, qui se nomme le CAR Trophy, et une Troisième Division intitulée CAR Development Trophy. Ces trois compétitions se déroulent, sauf exceptions, chaque année. Et la RDC fait certes partie des 34 membres de la CAR. Mais elle n'est pas membre de l'IRB, à l'instar de l'Algérie, du Bénin, du Burkina Faso, Congo-Brazzaville, de l'Égypte, de la Libye, de Mayotte, du Niger, de la Réunion, et du Tchad. La RDC et le Congo Brazzaville s'affrontent donc afin de se qualifier pour se qualifier à la deuxième division du championnat d'Afrique de rugby, le CAR Trophy.

**M.E.**



# Fin des réunions communautaires dans les différents arrondissements de la ville

Initiées le jeudi 12 décembre et organisées par le projet de réinsertion socioéconomique post-polio à Pointe-Noire et au Kouilou, les réunions se sont achevées vendredi 13 en présence de Corelli Niek-Stella Mavougou, chef du projet, accompagnée d'autres membres du projet et de responsables des quartiers du quatrième et du cinquième arrondissements.

En effet, selon ce projet, ces différentes rencontres ont pour principaux objectifs la sensibilisation, l'identification aux principes directeurs de la réinsertion socioéconomique des personnes présentant un syndrome post-poliomyélitique définitif datant de 2010 dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. À travers ces assises avec l'ensemble des chefs de quartier de la ville, le projet vise une plus large sensibilisation et une identification plus facile des personnes présentant un syndrome post-poliomyélitique définitif à Pointe-Noire et au Kouilou, avoir une



La tribune officielle pendant la réunion. (© Adiac)

base de données disponibles et créer un répertoire de contacts avec des personnes présentant un syndrome post-poliomyélitique définitif dans ces deux départements. Le projet vise aussi mettre à la disposition de ces derniers ou des ménages des informations dans le but de leur réinsertion socioéconomique.

La tenue de ces réunions se justi-

fie par l'épidémie de poliomyélite qui a sévi en République du Congo en 2010 et qui a causé des nombreux décès à son passage et laissé derrière elle bon nombre de personnes présentant un syndrome post-poliomyélite définitif (60% des personnes touchées). Ces personnes sont devenues de véritables cas sociaux dont la prise en charge dépasse le cadre

de leurs familles et communautés du fait d'un nouveau mode de vie qui leur est imposé par l'énormité et la gravité des séquelles physiques irréversibles occasionnées par la maladie. Cela nécessite ainsi une intervention toute particulière des pouvoirs publics.

Dans les deux départements, ce sont les jeunes âgés de 6 à 24 ans qui constituent la majorité des cas

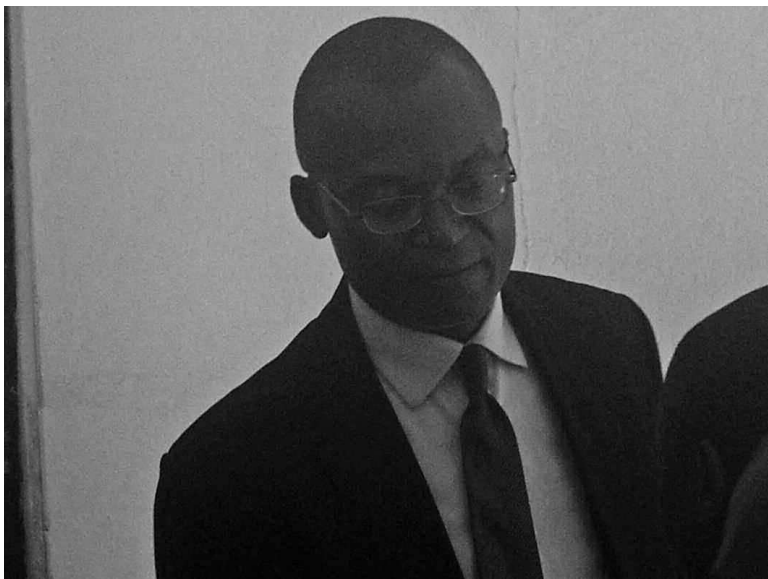
des personnes présentant ce syndrome (70%). Ce projet est exécuté par la direction départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire et bénéficie du soutien du fonds des Nations unies pour la population, le ministère des Affaires sociales, des Actions humanitaires et de la Solidarité et celui de l'entreprise Total E&P Congo.

Séverin Ibara

## TÉLÉ CONGO POINTE-NOIRE

### Le nouveau directeur présente ses civilités au maire de la ville

Fabien Lewis Obongo, récemment promu directeur départemental de Télé Congo Pointe-Noire, a été reçu par Roland Bouiti-Viaudo, député-maire de la ville, peu après sa prise de fonctions.



Fabien Lewis Obongo

C'est le 13 décembre que Roland Bouiti-Viaudo a accordé son hospitalité à Fabien Obongo, qu'il a félicité pour sa nomination à la tête de la chaîne départementale de télévision : « La télévision est un vaste chantier, il s'agit donc pour vous de prendre le relais de vos prédécesseurs et servir la République selon l'éthique et la déontologie. Nous formons le vœu que cette franche et sincère collaboration va continuer et sommes toujours disposés à vous accompagner dans l'exercice et l'exécution de votre mission. Les autorités feront de leur mieux pour qu'une attention particulière soit portée à votre structure. Nous osons croire qu'avec votre arrivée, la collaboration continuera », a-t-il dit.

Le nouveau directeur départemental de Télé Congo Pointe-Noire a aussi été reçu par le préfet de Pointe-Noire et les autorités militaires de la ville et du département.

Fabien Obongo est loin d'être un inconnu dans la maison qu'il a servie comme journaliste à la rédaction en présentant des journaux en lingala, en effectuant des reportages et en animant des émissions de culture générale.

Promu directeur de Radio Brazzaville, il y a un peu plus d'un an, Fabien Obongo revient à Télé Congo Pointe-Noire comme directeur départemental en remplacement de Rémy-Charles Opassa, appelé à d'autres fonctions. Il est diplômé des sciences et techniques de la communication de l'université Marien-Ngouabi.

Hervé-Brice Mampouya

## Le PCT rend hommage à Grégoire Bango

La fédération ponténégrine du Parti congolais du travail (PCT) et la délégation nationale du parti ont rendu, le 20 décembre, un dernier hommage à Grégoire Bango, membre du comité central et conseiller politique du président du conseil fédéral du PCT Pointe-Noire.

« Décédé le 5 décembre dernier, le camarade Grégoire Bango n'a pas reçu la récompense que méritait son courage militant. Mais nous, tes amis, tes camarades de lutte, nous qui t'avons connu et avons admiré tes nobles qualités, nous savons que, de par ton savoir-faire et ta disponibilité à toujours servir le parti, il a plus bénéficié de toi que tu n'as reçu de lui. Nous ne t'oublierons jamais », a déclaré Victor Foudi président du conseil fédéral du PCT de Pointe-Noire pendant l'oraison funèbre. Exprimant l'attachement de Grégoire Bango au PCT, Jean-Paul Membet, membre du parti et ami du défunt, a rappelé : « Le camarade Bango avait le PCT dans le sang



Victor Foudi et des responsables du PCT s'inclinant devant la dépouille mortelle

et a eu une vie politique très chargée. Il a occupé plusieurs responsabilités dans le parti et dans l'ancienne organisation nationale de la jeunesse du PCT, l'UJSC, en tant qu'activiste, premier secrétaire, secrétaire à la presse propagande et information, permanent à la commission de contrôle et vérification, secré-

taire à l'organisation et à la mobilisation de la section PCT de l'arrondissement 4, Loandjili, et autres. » Né le 27 décembre 1952 à Abala, dans le département des Plateaux, Grégoire Bango est devenu membre du PCT en 1990. Il fut aussi instituteur et syndicaliste. Il laisse une veuve et huit enfants.

Séverin Ibara

## AGRICULTURE

### La quinzaine commerciale de fin d'année se tiendra la semaine prochaine

Afin de permettre à la population ponténégrine de consommer bio en cette période de fête de fin d'année, la chambre consulaire de Pointe-Noire et l'association Pointe-Noire Industrielle, en partenariat avec le Réseau des éleveurs et agriculteurs du Congo (REAC), organise d'ici quelques jours dans la ville océane, une quinzaine commerciale des produits locaux.

Organisée dans le but de commercialiser des produits agro-pastoraux, la quinzaine commerciale des produits locaux, prévue la se-

maine prochaine, permettra aux éleveurs, agriculteurs, pêcheurs, transformateurs et vendeurs de produits agricoles, de faire connaître leurs produits au grand public et surtout de créer des contacts directs avec les acheteurs. Près d'une vingtaine de stands d'exposition-vente seront installés sur la place de la Chambre de commerce de Pointe-Noire. La dernière édition, tenue sur le thème « Pour une santé saine, achetez frais aux producteurs », a été un grand

succès pour les exposants mais surtout pour le REAC. Au total, plus de deux millions FCFA de produits ont été vendus et plus de 6000 visiteurs ont été mobilisés en moins de trois semaines.

Rappelons que le REAC est une plateforme d'organisations agricoles. À travers des actions concrètes, ce réseau entend démontrer son dynamisme et compte bien élargir son champ de production pour le bien-être de la population.

Prosper Mabonzo



## ARTS MARTIAUX

## Près de 300 karatékas attendus à Brazzaville

Les athlètes qui viendront de tous les départements du pays vont se mesurer lors du championnat national qui se déroule du 18 au 21 décembre dans la ville capitale.

Le programme de l'édition 2013 du championnat de karaté indique que toutes les délégations seront à Brazzaville au plus tard le 17 décembre. Le lendemain, le comité d'organisation procédera à l'enregistrement des compétiteurs ainsi que des membres des staffs techniques des équipes engagées dans ce championnat. Ils suivront ensuite les cours théoriques d'arbitrage en kata et en kumité avant que les responsables techniques ne participent à un stage de kata dirigé par les spécialistes de la Fédération congolaise de la discipline et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama).

Selon le directeur technique national, Me Lambert Tchiloemba, ceinture noire huitième dan, les stagiaires seront soumis à un examen pratique le 19 décembre. Après quoi viendront la remise des diplômes et la réunion technique au cours de laquelle se fera le tirage au sort. Tous les contours règlementaires de la compétition seront également



Le directeur technique national expliquant le programme de la compétition. (© Adiac)

analysés à cette occasion. Le coup d'envoi sera finalement donné le 20 décembre. Les athlètes regagneront alors les tatamis pour la course aux médailles mises en jeu. Ils s'affronteront dans toutes les catégories

des versions hommes et dames. Les finales se disputeront le 22 du même mois. À l'issue des combats, les médailles et les trophées seront remis aux équipes et aux compétiteurs selon leurs performances.

Ce championnat national, à en croire le directeur technique, est placé sous le signe de l'unité des pratiquants du Congo dans le but de faire avancer la cause du karaté dans le pays. La compétition a, poursuivi Me Lambert

Tchiloemba, vise, entre autres, à détecter les talents disséminés à travers tous les départements du pays, pouvant servir à l'édification d'une équipe nationale compétitive, capable de glaner des médailles dans les compétitions internationales qui pointent à l'horizon.

En rappel, l'édition 2013 du championnat national est la toute première organisée par la nouvelle fédération issue des élections de mai dernier.

Le directeur technique national a assuré que cette première édition ne sera pas un rendez-vous manqué. « La fédération a pris toutes les dispositions sur le plan de l'organisation, de la sécurité médicale des athlètes en matière de secourisme et bien d'autres aspects. La compétition se passera donc dans les meilleures conditions », a indiqué Me Lambert Tchiloemba avant d'appeler les athlètes aux respects des règles du jeu et du fair-play.

Ce championnat national sera donc une occasion pour les karatékas de prouver de quoi ils sont capables sur le plan technique afin de convaincre les sélectionneurs nationaux.

**Rominique Nerplat Makaya**

## COUPE DU MONDE DE HANDBALL FÉMININ

## Le bilan des équipes africaines

L'Angola, la seule nation africaine à atteindre les huitièmes de finale de la Coupe du monde de handball version féminine qui se joue en Serbie, s'est inclinée le 15 décembre face à l'Allemagne sur un score de 21 -29.

Quatre équipes africaines étaient engagées dans cette compétition notamment l'Algérie, la Tunisie, l'Angola et la République démocratique du Congo. Des quatre, seul l'Angola a dépassé l'étape du premier tour. L'Angola entamait de belle manière la compétition en dominant l'Argentine sur un score de 33-23. Elle s'est imposée 37-17 face au Paraguay lors de la 2e journée. Après ses deux succès, l'Angola s'est incliné 23-32 devant la Pologne puis 21-26 face à Norvège. Lors de son

dernier match du groupe, l'Angola a courbé l'échine 21-30 face à l'Espagne. La République démocratique du Congo n'a enregistré qu'une victoire sur les cinq matchs qu'elle a disputés. La RDC est tombée face à la France 13-31 puis 9-35 devant Monténégro. Lors de sa troisième sortie, la RDC s'incline 20-34 contre la Corée du sud avant de subir le même sort face aux Pays Bas 21-33. Elle sauve l'honneur en battant la République dominicaine 23-22. Lors des matchs du classement comptant pour la 17e et 20e place, la RDC s'est inclinée devant la Chine 22-23

Comme la RDC, la Tunisie a terminé la phase de poule avec une victoire 24-15 contre l'Australie. Le reste de ses rencontres a été un échec puis

qu'elle a perdu face à la Roumanie 27-17 puis face à la Hongrie 24-26. La Tunisie s'est inclinée face à la République Tchèque 24-28 avant de subir le même sort face à l'Allemagne 20-26.

L'Algérie est la seule nation africaine a terminé la première phase avec zéro point à son compteur. L'Algérie subit la loi du Brésil lors de la première sortie 20-36. Elle s'incline 14-34 contre la Serbie sans pourtant relever sa tête contre le Danemark 20-38. Lors de son dernier match l'Algérie a courbé l'échine 23-32 face au Japon. L'Algérie a connu sa première victoire 29-24 face à la République dominicaine comptant pour le match de classement de la 21e à la 24e place.

**James Éloué**

## ATHLÉTISME

## Les compétiteurs exhortés à plus d'efforts

Le président de la Fédération congolaise de la discipline (FCA), Baudouin Mouna Sembé, a invité les athlètes à maximiser leurs performances pour faire mieux lors de la saison sportive 2013-2014, lancée le 15 décembre à Brazzaville.

Pour la saison qui débute sous peu, les athlètes congolais doivent travailler d'arrache-pied. Baudouin Mouna Sembé a attiré leur attention sur la qualité des performances à produire. Les entraîneurs, les responsables des ligues et des clubs ne sont pas mis à part. Ils doivent pleinement jouer leur partition pour élever davantage le niveau technique des athlètes.

Les défis à relever sont énormes, à en croire le président de la FCA. Pour ce faire, il faut commencer par rattraper le retard dû au contentieux électoral qui n'a pas permis à la fédération de travailler à plein régime. Le programme d'activités, validé lors du conseil fédéral tenu à l'issue de l'élection du 11 mai dernier, ne pouvait pas être appliqué dans ces conditions. Ainsi, Baudouin Mouna Sembé a indiqué que l'heure de la récréation est donc passée. « En athlétisme, les discours viennent après les actes », a-t-il déclaré en appelant les athlètes et entraîneurs à redoubler d'efforts.

Selon le président de la FCA le

mérite sera l'unique critère de sélection en équipe nationale pour les compétitions internationales qui pointent à l'horizon. Il s'agit notamment du championnat d'Afrique prévue l'année prochaine à Marrakech au Maroc et bien d'autres compétitions. « C'est la qualité du travail que vous produirez qui vous permettra d'avoir une place en équipe nationale », a souligné en s'adressant particulièrement aux athlètes.

Certains compétiteurs interrogés à ce sujet ont promis être à la hauteur des attentes. Le sprinter Gide Elongo, spécialiste des 100 et 200m s'est dit satisfait de l'appel du président de la fédération avant de promettre améliorer son chrono cette saison. « L'année passée j'ai fait une performance 10,63 électrique. Pour la saison 2013-2014, je me suis fixé l'objectif d'aller au-delà », a-t-il confié. Pareille pour l'athlète Missamou s'est dite préoccupée par l'amélioration de ses performances. « Je n'ai pas trop bien travaillé lors de la saison écoulée d'où l'obligation pour de m'imposer cette saison au 800 et au 1500m », a-t-elle déclaré. En rappel, le lancement de la saison sportive 2013-2014 était ponctué par une course qui mis sur la piste les athlètes et les membres de la fédération notamment le président Mouna Sembé.

**Rominique Nerplat Makaya**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1 : 18e journée

Ladislav Douniama était titulaire lors de la défaite de l'En Avant Guingamp face à Monaco (0-2). D'abord signalé hors jeu à la 2e minute, il sollicite Subasic à la 3e d'un tir au ras du sol, au sortit d'un déboulé côté droit. Bien plus discret par la suite (26 ballons, 1 duel gagné, 8 perdus, 79% de passes réussies, 1 tir cadré sur deux tentatives, 1 centre, 2 fautes subies). Remplacé à la 76e.

Remplaçant, Prince Oniangué est entré en jeu à la 71e, lors du match nul de Reims à Évian (1-1). Le temps de jouer

10 ballons (2 gagnés, 5 perdus, 44% de passes réussies). À un match de la trêve hivernale, Reims est un beau neuvième. Sans Barel Mouko, laissé à disposition de la réserve, Lille s'impose face à Bastia (2-1).

Brice Samba junior et Giannelli Imbula ont commencé le match de Marseille à Lyon (2-2) sur le banc. Si le premier est resté au bord du terrain, le second est entré à la 56e, alors que l'OM était mené au score. L'ancien Guingampais a touché 22 ballons (4 gagnés, 6 perdus, 79% de passes réussies) et 1 tir non cadré.

Ligue 2 : 17e journée

Titulaire, Christopher Maboulou a été très actif en milieu de terrain lors du match nul de Châteauroux à Laval (2-2). De nombreux ballons récupérés et plusieurs remontées de balle. Remplacé à la 82e.

Très bon retour d'Arnold Bouka Moutou lors de la défaite d'Angers face à Lens (1-2). Absent depuis le 16 novembre, le latéral gauche a livré une belle prestation mais n'a pu enrayer la mauvaise série angevine (4e match sans victoire).

**Camille Delourme**